

BROCHURE TECHNIQUE

CHAMPIONNAT
NATIONAL PAR EQUIPES
FEDERAL 2 / FEDERAL 3

GYMNASTIQUE FEMININE

24 au 26 juin 2016

Flers (61)





CHAMPIONNAT NATIONAL FSCF GYMNASTIQUE FÉMININE

24-25-26 JUIN 2016 - Flers (61)



Fédération
Sportive
et Culturelle
de France

Révéler la passion qui vous anime

INFORMATIONS

Flers - St Georges des Groseillers - Messei

 fscf-orne.fr
Fscf Comité Orne

ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR

Comité Départemental
de l'ORNE FSCF



PARTENAIRES



LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

UNE FÉDÉRATION AFFINITAIRE MULTI-ACTIVITÉS



Créée en 1898, La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe et propose **des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisir pour tous**. Forte de ses 230 000 licenciés et 1650 associations affiliées, la FSCF encourage l'accès à la pratique de ses activités sous toutes ses formes : **initiation, découverte, loisir et/ou compétition**.

Reconnue d'utilité publique, la FSCF est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun.

La Fédération Sportive et Culturelle de France **organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres** toutes placées sous le signe de la convivialité et animées par la même ambition, celle du partage et de l'épanouissement dans la pratique de son activité.

Outre les activités qu'elle propose, la FSCF **favorise la formation des bénévoles et des professionnelles** (Brevets fédéraux, BAFA/BAFD, Brevets professionnels, Certificats de qualification, etc). La Fédération développe ainsi depuis de nombreuses années un programme de formation ambitieux tant pour l'encadrement bénévole que professionnel.

LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FSCF

La Fédération Sportive et Culturelle de France défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelle et humanistes. A travers ses différentes pratiques et actions qu'elle propose, la fédération vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

Dans cet esprit la Fédération Sportive et Culturelle de France fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, des responsabilités et de solidarité.

// CHIFFRES CLES

- Plus de 230 000 détenteurs d'une licence.
- 1 650 associations affiliées.
- Une présence dans 82 départements métropolitains ainsi qu'en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et en Polynésie Française et dans 21 ligues régionales.
- 40 000 responsables bénévoles.
- 18 000 participants aux manifestations nationales.
- 50 compétitions ou rencontres nationales organisées chaque année.
- 14 000 stagiaires sur l'ensemble du territoire.
- 1 700 formateurs.
- 1 800 stagiaires BAFA/BAFD.



LE MOT DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL



L'évènement qui vous réunit s'inscrit dans la longue tradition fédérale des rassemblements annuels.

Ainsi, depuis près de 120 ans, la Fédération Sportive et Culturelle de France accueille chaque année sur le territoire national quelque 33 compétitions sportives et 3 rencontres culturelles.

Si nous avons coutume de dire que nos manifestations sont des lieux privilégiés où s'expriment les valeurs du vivre ensemble et du lien social, elles sont aussi – et avant tout – des lieux où s'exprime le plaisir. Plaisir de la rencontre, du dépassement de soi, de l'échange, de l'épanouissement à travers une activité.

Cette satisfaction n'existerait pas sans le concours des membres du comité d'organisation du Comité Départemental FSCF de l'Orne et de la commission nationale de gymnastique féminine qui, forts de leur savoir-faire, mais plus encore de leur engagement, ont su vous accueillir. Qu'ils soient dirigeants ou adhérents, à toutes et à tous, je veux dire merci. Bravo à celles et ceux qui se sont investis quelle que soit la hauteur de leur engagement. Sans eux rien n'aurait été possible, sans eux la fédération ne serait pas ce qu'elle est.

Bon week-end à tous !

Christian Babonneau

LE MOT DE L'AUMONIER FÉDÉRAL



Chers amis,

A quoi vous inviter en cette année 2016, une année marquée par de profonds changements à tous les niveaux de la fédération ? Vous allez vivre des rassemblements fédéraux et des activités de toutes sortes.

Oui, à quoi vous inviter ?

Chacun d'entre vous est animé par le souci de favoriser, quelles que soient ses croyances, le respect des valeurs chères à la FSCF qui font partie du « projet éducatif » et que le GPS vous propose de privilégier, chaque fois que vous vous donnez le temps de réfléchir à votre action. Nous sommes en effet tous persuadés que nous avons mission d'aider les jeunes de nos associations à mettre en œuvre à travers le sport ou l'activité culturelle qu'ils pratiquent, la manière de grandir demain, en hommes et en femmes, et s'ils le veulent en chrétiens.

Les rassemblements fédéraux sont un peu comme des points d'orgue du travail auquel vous vous consacrez, tout au long de l'année. Je vous souhaite de les vivre dans la fête, la joie et la bonne humeur. Mais je vous souhaite aussi qu'à la suite de toutes ces rencontres sportives ou culturelles, vous puissiez prendre le temps d'évaluer vos actions et de vous dire entre vous, avec vos responsables et peut-être aussi avec les jeunes eux-mêmes, pourquoi vous faites ce que vous faites, et pourquoi vous le faites : une sorte de lecture de vos actions, appelée le plus souvent « relecture ».

Je me réjouis avec vous de la joie et du plaisir que vous prendrez à vous partager ces moments de bonheur. En toute amitié.

Louis-Michel Renier

CONSIGNES GENERALES

Chaque Association doit OBLIGATOIREMENT se présenter à l'Accueil pour retirer son DOSSIER (*même les associations arrivant le samedi*) qui contient le BON de RETRAIT du DOSSIER COMPETITION, sans lequel elle ne pourra pas participer aux Championnats. En cas d'arrivée le Samedi, l'accueil se fera sur le site du gymnase de votre première équipe.

Les membres du Jury doivent également se présenter à l'Accueil et se faire pointer auprès des responsables juges de la commission nationale.

ATTENTION! Les juges ne venant pas se faire pointer le vendredi sont priés de téléphoner à Geneviève CARIOU au 06.65.19.97.58 pour confirmer leur participation avant 20 heures le vendredi.

Associations et Membres du Jury doivent indiquer

leur N° d'Affectation

Retenez bien ce numéro qui vous sera utile durant tout le weekend.

L'accès des salles de compétition sera interdit le vendredi

**Complexe Sportif St Sauveur
Rue Pierre Huet
61100 FLERS**

Téléphone de l'Accueil :

06 16 36 56 66

Cette ligne ne sera ouverte que pendant la durée du championnat

1. DÉROULEMENT DES MANIFESTATIONS

1.1 VENDREDI 24 JUIN 2016

- 15 h : Accueil des associations et des juges au complexe sportif St Sauveur.
- 17 h 45 : Rassemblement des championnes 2015 devant la mairie
- 18 h : Réception et remise des Trophées Charles Boursier et Charles Manceau à la mairie de Flers.
- 20 h : Réunion du comité technique au lycée Guéhenno au complexe sportif St Sauveur
- 21 h 00 : Réunion des **Responsables d'Agrès** et **Secrétaires d'Agrès** au lycée Guéhenno près de l'accueil (**présence indispensable de tous**)
- Réunion des référents juges par agrès (sur invitation de la présidente du jury)

1.2 SAMEDI 25 JUIN 2016

- A partir de 8 h 15 **FEDERAL 2 AINEES**
Salle Maurice Lecocq Rue du Stade
61100 St GEORGES DES GROSEILLERS
- A partir de 8 h10 **FEDERAL 3 AINEES**
Halle des Sports
Complexe Sportif St Sauveur Rue Pierre Huet
61100 FLERS
- A partir de 8 h05 **FEDERAL 2 JEUNESSES**
Salle Godard
Complexe Sportif St Sauveur Rue Pierre Huet
61100 FLERS
- A partir de 8 h **FEDERAL 3 JEUNESSES**
Salle Mérienne
Complexe Sportif St Sauveur Rue Pierre Huet
61100 FLERS

SECRETARIAT DE COMPETITION :

Lycée Guéhenno près Complexe Sportif St Sauveur à FLERS
Fin du contrôle des points à 21h30.

1.2 SAMEDI 25 JUIN 2016

20 h 30 : **Fête de Nuit**
Salle culturelle de la Varenne
61 440 MESSEI

1.3 DIMANCHE 26 JUIN 2016

10 h Accueil de toutes les associations au champ de foire.

10 h 15 Défilé

11 h Rassemblement des jeunes sur la pelouse du château de Flers

12 h Repas officiel Complexe sportif Emile Halbout
14 rue des ifs millénaires, 61100 La LANDE PATRY

12 h Pique nique dans le parc du château

14 h Festival stade du Hazé Rue Pierre de Coubertin 61 100 FLERS

(l'accès au stade se fait directement à pieds depuis la pelouse du
château)

1. MEMBRES OFFICIELS DE LA FÉDÉRATION

Président général de la fédération	Christian BABONNEAU
Vice-présidente de la fédération en charge de la coordination des activités « Gymniques et d'Expression »	Dominique JOLY
Membre du comité directeur de la fédération Déléguée à la gymnastique féminine	Annick DECERLE

2. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE

Responsable de la C.N.G.F.	Marie-Noëlle COTTALORDA
Présidente du Jury	Geneviève CARIOU
Responsables Juges	Geminal FLORES (Lionel GRES JFF)
F2A	Michel APPELGHEM
F3A	(Anne Claude CHAPUIS JFF en formation)
F2J	Monique BOIRON
F3J	Marie France JUNOD
Festival	Elisabeth JEAN Jean Marc LE RAY

DIRECTEURS des CONCOURS :

Championnat F2A	Claire DARIUS Monique SOURISSEAU
Championnat F3A	Marie Laure LOSANO Marie Odile HANSSSENS
Championnat F2J	Elisabeth JEAN Joël LECLINCHE
Championnat F3J	Laure GARCIN VEYRET Elisabeth MORICET

RESPONSABLES du MATERIEL :

Jean Marc LERAY
Charly DENNEBOUY
Jean PARISSE

SECRETARIAT :

Pierre DIEBOLD
Marie Christine JEAN
Frédérique PIERRESTIGER
Christine APPELGHEIM

HORAIRES

TABLEAUX RECAPITULATIFS

***En cas de désaccord
entre les tableaux récapitulatifs des
horaires par club
et les horaires de chaque catégorie,
SEULS CES DERNIERS FONT FOI.***

Horaires NATIONAL F2-F3 FLERS 2016

N°	nom de l'association	VILLE	F2A	F3A	F2J	F3J
10	L'ENVOLEE GYMNIQUE ACIGNE	ACIGNE	8h15-10h40		17h-19h15	
109	UNION SPORTIVE ANCENIENNE	ANCENIS				17h20-19h20
87	LES BERGRONNETTES DE L'ESPERANCE	ANCERVILLE				17h20-19h20
35	GYM ANDLAU	ANDLAU	16h45-19h			
104	GYM PHENIX ANDREZIEUX BOUTHEON	ANDREZIEUX BOUTHEON	10h55-13h10			17h20-19h20
89	NOTRE DAME DES CHAMPS	ANGERS				17h20-19h20
63	BAYARD ARGENTAN GYMNASTIQUE	ARGENTAN		17h-19h25		8h-10h30
41	LES JEUNES D'ARGENTRE	ARGENTRE DU PLESSIS			14h30-16h45	
4	LA JEUNE GARDE	ARMENTIERES				14h25-17h05
100	UNION GYMNIQUE ARSCAISE	ARSAC	14h15-16h30			8h-10h30
107	ETOILE ATHISIENNE	ATHIS DE L'ORNE		8h10-10h30		17h20-19h20
116	LA SPORTIVE	AUDINCOURT	10h55-13h10			
122	AVON SPORTIF ET CULTUREL	AVON		17h-19h25		
68	LES ABEILLES	BAILLEUL		17h-19h25	10h45-13h15	
121	BRUYERES ET ECUREUILS BEAUGEOIS	BAUGE			8h05-10h30	
115	GYNEMER CIGOGNES BEAULIEU/LAYON	BEAULIEU/LAYON		17h-19h25		
57	CERCLE ST SEBASTIEN BERGHEIM	BERGHEIM	14h15-16h30			
29	LA CITA	BESANCON	8h15-10h40		14h30-16h45	
102	GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE BEYNES	BEYNES	16h45-19h			
80	LES AIGLONS	BORDEAUX	xxxxxxx			
120	LA PERSEVERANTE	BOURG EN BRESSE	16h45-19h			10h45-13h25
77	SAINT SAUVEUR GYM BOUVRON	BOUVRON	14h15-16h30		8h05-10h30	
95	CSC CONCORDIA BRIARE	BRIARE	14h15-16h30		8h05-10h30	
71	DOMREMY	BRUZ		8h10-10h30		10h45-13h25
61	ESPERANCE HERMINE	CAMPBON			14h30-16h45	
114	LES ALGUES	CANDE	16h45-19h		8h05-10h30	
42	UNION CHÂBONNAISE	CHÂBONS			14h30-16h45	
2	VAILLANTES DE LA MARNE	CHÂLONS EN CHAMPAGNE				14h25-17h05
33	L'EVEIL	CHALONS SUR SAONE		8h10-10h30	10h45-13h15	
34	LA CHAMPIGNEULLAISE	CHAMPIGNEULLES			14h30-16h45	
67	St LOUIS GYM	CHAVAGNE EN PAILLERS				8h-10h30
91	AVENIR GYMNASTIQUE CHEMILLE	CHEMILLE-EN-ANJOU		14h20-16h45		
84	ETOILE SPORTIVE des MINIMES	CLERMONT-FERRAND				8h-10h30
26	LA DUMONT D'URVILLE	CONDE SUR NOIREAU		10h45-13h10		
78	GYMNASTIQUE RHODANIENNE	CONDRIEU		10h45-13h10	8h05-10h30	
18	EVEIL DE CONTRES	CONTRES				14h25-17h05
98	LA CRAONNAISE	CRAON		14h20-16h45		17h20-19h20
101	LA VIGILANTE DE DEUIL	DEUIL LA BARRE		17h-19h25		
45	LA BEAUMANOIR	DINAN	8h15-10h40			
32	STELLA MARIS	DOUARNENEZ	8h15-10h40			
11	CCA EBERSHEIM	EBERSHEIM				14h25-17h05
5	JEUNE GARDE	ELOYES	10h55-13h10			
123	LES MOUETTES DU LAC	ENGHIEN LES BAINS	16h45-19h			
58	ENTENTE GYMNIQUE DU GUIERS	ENTRE DEUX GUIERS		14h20-16h45	10h45-13h15	
25	JEANNE D'ARC ESTAIROISE	ESTAIRES		14h20-16h45		10h45-13h25
66	ASSOCIATION SAINT DENIS	ESTREES SAINT DENIS		14h20-16h45		17h20-19h20
48	L'ETELLOISE GYMNASTIQUE	ETEL		10h45-13h10		8h-10h30
44	ACCRO2GYM	FAVERGES			17h-19h15	xxxxxxx
20	ENVOL DE FEURS	FEURS	8h15-10h40		17h-19h15	
54	AUDACIEUSE NOTRE DAME DU MAS	FIRMINY				14h25-17h05
50	CLUB DE GYM LA JEANNE D'ARC	FOURNES EN WEPPE		10h45-13h10	14h30-16h45	
43	ASSOCIATION GYMNIQUE	GEVREY CHAMBERTIN		10h45-13h10		8h-10h30
39	SENTINELLE DES ALPES de GRENOBLE	GRENOBLE		10h45-13h10		8h-10h30
3	U.S.GRIGNY	GRIGNY				14h25-17h05
76	SAINT AUBIN PAYS BLANC	GUERANDE				8h-10h30
40	LES BLEUETS DE HANCHES	HANCHES			14h30-16h45	
37	GARDE DU VŒU HENNEBOND	HENNEBOND	8h15-10h40			14h25-17h05
73	CLUB DE GYMNASTIQUE DE HERMES	HERMES		8h10-10h30		10h45-13h25
94	GYMNASTIQUE ST JOSEPH	HOENHEIM			10h45-13h15	
82	SOCIETE SPORTIVE ST ALOYSE	INGERSHEIM	14h15-16h30			
65	ASCE LA BAULE	LA BAULE ESCOUBLAC		17h-19h25		8h-10h30
126	POUR LA FRANCE	LA FLOTTE				14h25-17h05
75	JEANNE D'ARC LA LANDE PATRY	LA LANDE PATRY		8h10-10h30		10h45-13h25
28	ENTENTE GYMNIQUE DU FAUCIGNY	LA ROCHE SUR FORON				10h45-13h25
46	GYM L'AIGLE	L'AIGLE				10h45-13h25
108	LA JEANNE D4ARC	LALLAING		8h10-10h30		
16	LA FLAMME LANDAISE	LANDES LE GAULOIS		10h45-13h10		14h25-17h05
86	LES ENFANTS DU PLESSIS	LANESTER	10h55-13h10		17h-19h15	
74	JEANNE D'ARC LE COTEAU	LE COTEAU		8h10-10h30		
85	CROISIC GYM ENFANTS	LE CROISIC		17h-19h25		
36	RAYON SPORTIF LIONNAIS	LE LION D ANGERS	8h15-10h40			14h25-17h05
93	ESPERANCE LE PALAIS	LE PALAIS SUR VIENNE		17h-19h25	8h05-10h30	
105	ALOUETTES GYM	LES HERBIERS				17h20-19h20
79	ELAN GYM LES SORINIERES	LES SORINIERES		17h-19h25		8h-10h30
106	ELAN SPORTIF ET ELFES DE LIMOGES	LIMOGES				17h20-19h20
12	GROUPE AMICAL SAINTE CECILE	LONGEVILLE EN BAROIS		10h45-13h10		14h25-17h05

Horaires NATIONAL F2-F3 FLERS 2016

N°	nom de l'association	VILLE	F2A	F3A	F2J	F3J
7	ELAN SPORTIF LONGUE	LONGUE-JUMELLES		17h-19h25		
1	LUCE SPORT GYM	LUCE		8h10-10h30	17h-19h15	
113	LYON PATRIOTE ENTRAIN SAINT DENIS (PESD)	LYON	16h45-19h		10h45-13h15	
56	CERCLE BELLECOMBE LYON	LYON	14h15-16h30			
83	EVEIL DE MARANS	MARANS			10h45-13h15	
53	SAINT MICHEL SPORTS MARQUETTE	MARQUETTE LEZ LILLE		8h10-10h30		10h45-13h25
55	LA BOURGUIGNONNE	MEURSAULT				8h-10h30
51	EFFORT GYMNASTIQUE	MIRECOURT		10h45-13h10		
110	AJA GYM	MONTAIGU				xxxxxxx
8	GYM CLUB MONTALIEU	MONTALIEU VERCIEU		xxxxxxxxx		10h45-13h25
62	UNION GYMNIQUE DE MONTELIMAR	MONTELIMAR				xxxxxxx
99	SCARABEES DE MORANCEZ	MORANCEZ	14h15-16h30		17h-19h15	
125	ASC JA MOUVAUX	MOUVAUX		10h45-13h10		14h25-17h05
112	NAC GYMNASTIQUE	NORT SUR ERDRE				
69	ARC EN CIEL D'ORLIENAS	ORLIENAS	10h55-13h10			
70	LA PALAISIEENNE	PALaiseAU		14h20-16h45		10h45-13h25
24	NICOLAITE DE CHAILLOT	PARIS			10h45-13h15	
9	ARMORIQUE	PARIS	10h55-13h10		17h-19h15	
47	LA DOMREMY GYMNASTIQUE	PARIS	10h55-13h10			17h20-19h20
30	CLUB GYMNIQUE PLOUFRAGANAIS	PLOUFRAGAN	8h15-10h40		14h30-16h45	
92	LA SAINT LOUIS DE POISSY	POISSY		14h20-16h45	10h45-13h15	xxxxxxx
14	ASSOCIATION GYMNIQUE	ROCHE-LA-MOLIERE		14h20-16h45		10h45-13h25
97	ASSOCIATION GYMNIQUE	SAILLY SUR LA LYS				17h20-19h20
111	GST GYMNASTIQUE	SAINT BRIEUC	xxxxxxx			
119	AVANT GARDE SAINT DENIS	SAINT DENIS				xxxxxxx
52	JEUNESSE STEPHANOISE GYMNASTIQUE	SAINT ETIENNE DE MONTLUC			14h30-16h45	
64	GYM DANSE BREVELAISE	SAINT JEAN BREVELAY				8h-10h30
23	ETOILE SAINT LEU	SAINT LEU LA FORET				10h45-13h25
90	ALERTE SPORTIVE SAINT ROMAIN EN GAL	SAINT ROMAIN EN GAL	16h45-19h			10h45-13h25
59	L'AIGLONNE	SAINTE MENEHOULD		14h20-16h45		10h45-13h25
6	LA SANFLORAINE	SAINT-FLOUR	10h55-13h10			
117	JEUNESSE ATHLETIQUE SANNOIS St GRATIEN	SANNOIS St GRATIEN		17h-19h25		
88	LES ALOUETTES DES CHAMPS	SARCELLES		8h10-10h30		17h20-19h20
96	JEUNE SEVRIENNE	SEVRES	14h15-16h30			
60	SPORTING CLUB	SEYSSUEL				14h25-17h05
118	SIGOULES GYM'S	SIGOULES	16h45-19h		8h05-10h30	
13	AEC LA FARANDOLE DE SORBIERS	SORBIERS		14h20-16h45		10h45-13h25
21	CLUB OMNISPORTS SOURDEVAL	SOURDEVAL				14h25-17h05
31	LES LIBELLULES	ST ALBAN LEYSSE	8h15-10h40			
103	UNION SPORTIVE DU LINON GYMNASTIQUE	ST DOMINEUC	16h45-19h			
124	SAINT PIERRE SPORT	St PIERRE D'ALBIGNY	10h55-13h10		17h-19h15	
22	CERCLE SPORTIF St MICHEL	STRASBOURG				10h45-13h25
27	GYM DE THISE	THISE			10h45-13h15	
127	GYM THONES VALLEE	THONES			8h05-10h30	
38	LES BLEUETS	THURINS				14h25-17h05
19	UNION SPORTIVE VALOGNES	VALOGNES		14h20-16h45	10h45-13h15	
81	LES FEUX FOLLETS	VENANSAULT	14h15-16h30		8h05-10h30	
15	UNION SPORTIVE DE VERN GYMNASTIQUE	VERN SUR SEICHE		10h45-13h10	17h-19h15	
72	FLEURS DE France	VICHY				8h-10h30
17	FRATERNELLE DES VOLCANS	VOLVIC				14h25-17h05
49	CERCLE SAINT LAURENT	WASSELONNE				8h-10h30

3. INSTRUCTIONS TECHNIQUES A L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS ET DES JUGES

DISCIPLINE et TENUE

- Les gymnastes sont priées de respecter les installations afin de conserver en excellent état les salles et terrains que la ville met à leur disposition.
- Il est interdit de consommer sur les plateaux de compétition.

L'importance et l'organisation d'une telle manifestation nécessitent le respect des consignes et des horaires établis, ceci dans l'intérêt de tous, pour le bon déroulement de ces championnats.

TENUE VESTIMENTAIRE pour la compétition (cf. art 20.4 – page 32 – PF 2016)

Gymnastes

- Justaucorps identiques pour toutes les gymnastes d'une même équipe. *(les marques de fabrication peuvent être différentes).*
- Justaucorps en tissu non transparent, avec ou sans manches.
- Les bretelles de moins de 2 cm ne sont pas autorisées.
- L'échancrure ne doit pas dépasser l'aîne.
- Les justaucorps à bride, style danse, ne sont pas autorisés.
- Le port de bijoux (bracelet, collier, piercing, montre) est interdit. Seules les petites boucles d'oreilles (clous d'oreilles) et alliances sont autorisées.
- Le port du strapping (bandage) est autorisé.
- Le port des maniques est autorisé.
- Le port des chaussettes et/ou chaussons est autorisé.
- Le port de l'écusson n'est pas obligatoire. Pas de pénalité pour présence d'écusson sur certains justaucorps.

Entraîneurs

Tenue uniforme pour toute l'association : SURVÊTEMENT complet aux couleurs de leur association ou tee-shirt ou débardeur blancs ou aux couleurs de l'Association et pantalon de survêtement (corsaire autorisé pour les monitrices), chaussures de sport blanches (voir tenue des moniteurs et monitrices : art 9.1 du PF 2016).

Juges

- Dames : ensemble blanc (jupe, robe ou pantalon) veste bleu marine
 - Messieurs : pantalon gris, haut blanc, veste bleu marine
- Pour tous, impérativement tennis ou chaussures de sport à dominance blanches

LICENCES:

Les licences et cartes de Juges seront exigées pour tous les participants à la compétition.

AUTORISATION PARENTALE

Pour toute gymnaste mineure, se munir de l'autorisation parentale permettant d'opérer en cas d'urgence.

CONTRÔLE DES POINTS

Celui-ci a été établi afin d'éliminer, au maximum, le nombre d'erreurs possible. Il est obligatoire pour éviter tout litige.

Il est recommandé aux entraîneurs de le faire à la fin des épreuves de leur équipe. Se présenter, ou téléphoner, au secrétariat (demander le N° au directeur de concours) pour contrôler le total de points au plus tôt 1 heure après la fin de l'horaire, et au plus tard 1 heure après la fin de toutes les épreuves.

Dans le cas de non-exécution de ce contrôle de points, aucune réclamation ne sera prise en considération. Le classement établi par le Secrétariat restera seul valable.

RAPPEL

Art. 22.2 – page 39 – PF 2016

Toutes les gymnastes d'une équipe doivent exécuter toutes les épreuves y compris le mouvement d'ensemble.

Article 23.5 – page 41 – PF 2016

- Lorsque les notes à un degré sont en nombre supérieur au nombre maximum de gymnastes autorisées, les notes les plus hautes au-dessus du maximum autorisé ne sont pas prises en compte et une pénalité de 8 points est appliquée par note annulée.

- Lorsque les notes à un degré sont en nombre inférieur au nombre minimum de gymnaste imposé, les notes manquantes sont comptabilisées comme une note à 0.

- Lorsque le nombre de gymnastes exécutant le mouvement d'ensemble ou un agrès, est inférieur ou supérieur au nombre de gymnastes passées au contrôle des licences ou au nombre minimum de gymnastes imposé de la catégorie, une pénalité de 8 points est appliquée par gymnaste manquante ou supplémentaire, voir Art. 4.2, sauf gymnaste blessée, voir Art. 10.2.

- De plus, en cas de sur effectif, la meilleure note concernée est annulée, en cas de sous effectif, la note de 0 sera obligatoirement comptabilisée à la place de la note manquante. (La lettre « a » sera inscrite à la place de la note manquante ce qui induira une pénalité automatique de 8 points).

CONVENTION PARTICULIERE - Article 23.3 page 40 du PF 2016

Il est possible, à condition de n'engager **qu'une seule équipe Aînées** (catégorie F, F1, F2, F3 confondues), de faire concourir en F2A ou F3A, 2 gymnastes nées en 2002.

Ces gymnastes qui auront les numéros 13 et 14, effectueront le 5° degré au maximum, exécuteront le mouvement d'ensemble Aînées et respecteront les normes des agrès Aînées.

BLESSURE D'UNE GYMNASTE

Se reporter à l'article 10, page 14 du Programme Fédéral 2016.

Les feuilles de déclaration d'accident seront à la disposition des secours à l'infirmerie.

Les Jurys d'agrès n'ont pas à répondre aux demandes de justification de note formulées directement par les entraîneurs.

Les réclamations doivent être déposées par écrit auprès du responsable des juges du plateau, accompagnées d'une caution de 15 €.

Elles seront examinées par le Jury d'appel constitué :

- de la Responsable de la CNGF,
- du Président du Jury,
- du Responsable des Juges du plateau,

qui après consultation des Juges concernés, informera l'entraîneur de sa décision.

La décision est sans appel.

La caution est restituée uniquement en cas de modification de note.

Toute réclamation verbale ou s'appuyant sur un enregistrement vidéo de la compétition ou déposée après lecture du palmarès ne sera pas acceptée.

JURYS

TABLEAUX RECAPITULATIFS

***En cas de désaccord
entre les tableaux récapitulatifs des
JURYS
et les jurys de chaque catégorie,
SEULS CES DERNIERS FONT FOI.***

Les juges seront hébergés en lycée, des draps jetables leurs seront fournis.

LISTE DES JUGES				
FEDERAUX FORMATEURS et FEDERAUX				
N°	NOMS	VILLES	AFFECTATION	CATEGORIE
1	BOULLAY Monique	Palaiseau (91)	Poutre	F3A
2	GILLOUX Sylvie	Saint Alban Laysse (73)	Ensemble - Ens.	F2A
3	NEBRA Michel	ARSAC (33)	Barres	F2A
4	PAIRE Hélène	Feurs 42)	Barres	F2A
5	REINOSE Anne-Marie	Bruz (35)	Ensemble - Indiv	F3A
6	RICHARD Monique	Entre deux Guiers (38)	Table de Saut	F3A

JUGES LIBRES				
N°	NOMS	VILLES	AFFECTATION	CATEGORIE
101	BART Sylvie	Bailleul (59)	Poutre	F3A
102	CELESTE Patrick	Sarcelles (95)	Barres	F2A
103	CELLIER Sylvette	Angers (49)	Barres	F3J
104	FOURNERET Fabienne	Longeville en Barrois (55)	Barres	F3A
105	FOURNERET Marie-Hélène	Audincourt (25)	Table de Saut	F2A
106	GAR France	Andlau (67)	Sol	F2A
107	GOMMERAT-PEZET Isabelle	Palaiseau (91)	Sol	F3A
108	GRES Lionel	St Romain en Gal (69)	JFF Resp. J.	F2A
109	GROCHULSKA Corinne	Thise (25)	Table de Saut	F2J
110	LAPAQUELLERIE Sophie	Sigoules (24)	Sol	F2A
111	MINTOFF Chantal	Sainte Menehould (51)	Barres	F3A
112	NEBRA Andrée	Arsac (33)	Poutre	F2A
113	NICOLINI Josiane	Briare (45)	Barres	F3A
114	PATRIT Sylvie	Le Palais s/Vienne (87)	Barres	F3A
115	RICCIARDELLI Geneviève	Grenoble (38)	Ensemble - Ind.	F2J
116	STEPHENSON Véronique	Thise (25)	Sol	F2J
117	TAFFAREL Jean-Pierre	Grenoble (38)	Barres	F3A
118	VAHRAMIAN Céline	Vichy (03)	Sol	F3J
119	VANDEVOOGHEL Marie-Odile	Estaires (59)	SoL	F3A
120	WATELET Nicole	Deuil La Barre (95)	Poutre	F3A

LISTE DES JUGES

6ème degré

N°	NOMS	VILLES	AFFECTATION	CATEGORIE
201	ALBAUT Annick	Sainte Menehould (51)	Table de Saut	F3J
202	AMISSE Sylvie	St Etienne de Montluc (44)	Sol	F2J
203	BAYLE Marie-Claude	Andrézieu Bouthéon (42)	Poutre	F3J
204	BEAUVAIS Christine	Morancez (28)	Poutre	F2A
205	BENETTI Céline	Saint Pierre d'Albigny (73)	Poutre	F2A
206	BOEHM Joëlle	Wasselonne (67)	Barres	F3J
207	BONNAUD Nicole	La Baule Escoublac (44)	Sol	F3A
208	BONNINGUE Chantal	Lyon (69)	Ensemble - Indiv.	F2A
209	BRIAND Sandrine	Dinan (22)	Ensemble - Indiv.	F2A
210	CAUCHON Jean-Yves	Le Lion d'Angers (49)	Poutre	F2A
211				
212	COQUELET Pascal	Vichy (03)	Poutre	F3J
213	CRUVEILHER Benoît	Champigneules (54)	Barres	F2J
214	DECONNINCK Jeanne-Marie	Marquette Lez Lille (59)	Poutre	F3A
215	DE OLIVEIRA Céline	Chemillé en Anjou (49)	Sol	F3A
216	DEREGNONCOURT Colette	Besançon Cita (25)	Poutre	F2J
217	CHAPUIS Anne-Claude	Bruz (35)	JFF Resp.J	F3A
218	FAVRE ROCHEX Corinne	La Roche s/Foron (74)	Poutre	F3J
219	FEAT Katell	Bruz (35)	Table de Saut	F3J
220	FERAL Mireille	Palaiseau (91)	Table de Saut	F3J
221	FLAMMIER Béatrice	Etel (56)	Table de Saut	F3A
222	FISCHER Barbara	Bergheim (68)	Poutre	F2A
223	LEFEVRE Eric	Craon (53)	Table de Saut	F2J
224	GENTIAL Marie-Dominique	Firminy (42)	Sol	F3J
225	GODINAT Sabine	Besançon La Cita (25)	Barres	F2A
226	GRES Ariane	Seyssuel (38)	Sol	F3J
227	GRUHIER Philippe	Estaires (59)	Table de Saut	F3J
228	GUESDON Mathilde	Les Herbiers (85)	Table de Saut	F3J
229	GUGGENBUHL Caroline	Ingersheim (68)	Table de Saut	F2A
230	HAMONIC Graziella	Ploufragan (22)	Barres	F2A
231	HEREUS Michelle	Douarnenez (29)	Table de Saut	F2A
232	JADIN Evelyne	Enghien Les Bains (95)	Poutre	F2A
233	JOLIVET Nathalie	Douarnenez (29)	Poutre	F2A
234	JOLY Maryvonne	Roche la Molière (42)	Ensemble - Ens.	F3J
235	LEFRANC Valérie	Sainte Menehould (51)	Sol	F3A

236	LEGER Nicole	Châlons en Champagne (51)	Poutre	F3J
237	LEGRAND Jacqueline	Campbon (44)	Barres	F2J
238	MARLANGUE Jean	Sèvres (92)	Table de Saut	F2A
239	MICHELET Anne	Paris Domrémy (75)	Ensemble - Indiv	F3J
240	MICHELET Marc	Paris Domrémy (75)	Barres	F2A
241	MICOUD Elizabeth	Chabons (38)	Poutre	F2J
242	PAQUIER Laura	Longeville en Barrois (55)	Sol	F3A
243	PARISSE Fanny	Gevrey Chambertin (21)	Barres	F3A
244	PASQUIER Margaux	Longue-Jumelles (49)	Sol	F3A
245	PENILLON Séverine	Bouvron (44)	Table de Saut	F2A
246	PERRIN Sandrine	Beynes (78)	Sol	F2A
247	PIAT Véronique	Besançon La Cita (25)	Sol	F2A
248	PIRAUD Christine	Feurs (42)	Table de Saut	F2A
249	PLANCHAT Claude	Avon (77)	Table de Saut	F3A
250	PUCELLE Joelle	La Baule Escoublac (44)	Sol	F3J
251	RICHER Hélène	La Baule Escoublac (44)	Poutre	F3A
252	ROYET Gérard	Condrieu (69)	Barres	F3A
253	SALMON Nadine	Ancenis (44)	Poutre	F3J
254	SARRAZIN Odile	Paris Armorique (75)	Sol	F2A
255	TOGNOL MUNIER Nathalie	St Jean Brevelay (56)	Sol	F2J
256	VENOWSKI Amandine	Audincourt (25)	Poutre	F2A
257	ZIMMERMANN Stéphanie	Strasbourg (67)	Table de Saut	F3J

LISTE DES JUGES				
2ème échelon				
N°	NOMS	VILLES	AFFECTATION	CATEGORIE
301	AJOUAOU Louiza	Paris Armorique (75)	Barres	F2J
302				
303	ADAMO Nadine	St Romain en Gal (69)	Poutre	F3J
304	ADNANE Fatiha	Thurins (69)	Barres	F3J
305	AUGER Laurence	Hanches (28)	Table de Saut	F2J
306	BARANGER Rose	Briare (45)	Table de Saut	F2A
307	BARBAT Laurent	Clermont-Ferrand (63)	Barres	F3J
308	BARTHOMEUF Janice	Saint Flour (15)	Barres	F2A
309	BAUDRY Alexandra	Hennebont (56)	Sol	F3J
310	BAYETTE Patrice	Ancerville (55)	Table de Saut	F3J
311	BAZIN Patricia	Andrézieu Bouthéon (42)	Sol	F2A
312	BERTHEREAU Marie	Contres (41)	Sol	F3J
313	BIDAULT Monique	Lucé (28)	Sol	F2J
314	BIDAULT Sylvie	Lucé (28)	Poutre	F3A
315	BILGER Myriam	Ebersheim (67)	Poutre	F3J
316	BOISADAM Catherine	Sourdeval (50)	Poutre	F3J
317	BON Evelie	Grenoble (38)	Poutre	F3J
318	BONIZEC Emmanuelle	Vern sur Seiche (35)	Table de Saut	F3A
319	BOURSE Pascale	Châbons (38)	Ensemble - Ens	F2J
320	BREYMAND Martine	Roche la Molière (42)	Poutre	F3A
321	BRUNON Stéphane	Andrézieu Bouthéon (42)	Table de Saut	F3A
322	CARPENTIER Monique	Poissy (78)	Poutre	F3A
323	CARROUE Martine	Volvic (63)	Sol	F3J
324	CELESTE Catherine	Sarcelles (95)	Ensemble - Ens	F3J
325				
326	CHARLES Cécile	Chalon sur Saône (71)	Table de Saut	F3A
327	CHERON Nathalie	Hanches (28)	Barres	F2J
328	COQUART Mélanie	Arsac (33)	Table de Saut	F3J
329	CRAMPON Françoise	Campbon (44)	Ensemble - Indiv	F2J
330	DANTEC Marie-Lise	Mirecourt (88)	Poutre	F3A
331	DEBERNARDI Mathilde	Hermes (60)	Table de Saut	F3A
332	DESCHAMPS Stéphanie	Landes le Gaulois (41)	Table de Saut	F3J
333	DELFORGE Jeanne-Marie	Marquette Lez Lille (59)	Ensemble - Ind.	F3J
334	DETREZ Thierry	Lyon pesd (69)	Barres	F2J
335	DOUILLARD Jocelyne	Chavagne en Pailers (85)	Barres	Rempl.

336	DUCHAMP Chantal	Athis de l'Orne (61)	Poutre	F3A
337	EQUIS Raymond	Sorbiers (42)	Poutre	F3A
338	FAROU Sylvie	Enghien les Bains (95)	Ensembles - alig.	F2A
339	FAUVARQUE Marie	Fournes en Weppes (59)	Barres	F2J
340	FONT Alizé	St Alban Laysse (73)	Sol	F2A
341	FOUCHER Nicole	Le Lion d'Angers (49)	Barres	F2J
342				
343	FRANCOIS Anne-Marie	Saint-Denis (93)	Poutre	F3J
344	FRITSCH Sylvie	Hoenheim (67)	Table de Saut	F2J
345	GAR Rébecca	Andlau (67)	Poutre	F2A
346	GARNIER Martine	Morancez (28)	Table de Saut	F2J
347	GAUGAIN Alberte	Angers (49)	Poutre	F3J
348	GENDRON Bruno	Paris Domrémy (75)	Table de Saut	F2J
349	GIBON MAHAUD Magalie	Valognes (50)	Poutre	Rempl.
350	GILLET Aline	Bouvron (44)	Barres	F2J
351	GODIN Christine	Grigny (91)	Poutre	F3J
352	GUEGUEN Marine	Etel (56)	Table de Saut	F3J
353	GUILLERMET Valérie-Anne	Le Coteau (42)	Table de Saut	F3A
354	GOUIFFES Marie-Noëlle	Ploufragan (22)	Sol	Rempl.
355	HAYER Sylvie	Chemillé en Anjou (49)	Barres	F3A
356	PETITPAS Audrey	St Domineuc (35)	Sol	F2A
357	JEAN Christiane	Entre deux Guiers (38)	Ensemble - Alig.	F3A
358	JUBEAUX Magali	Bailleul (59)	Table de Saut	F2J
359	KOCH Gilles	Montalieu Vercieu (38)	Table de Saut	F3A
360	LADIRAY Catherine	Châlons en Champagne (51)	Sol	F3J
361	LEBEAU Audray	Montalieu Vercieu (38)	Barres	F3J
362	LEBOIS Christian	Limoges (87)	Barres	F3J
363	LEGER Karine	Faverges (74)	Sol	F3J
364	LEGUERN Marine	Paris Armorique (75)	Sol	F2J
365	LE MOAL Edith	Beaulieu sur Layon (49)	Poutre	F3A
366	LEPERCQ Isabelle	Mouvoux (59)	Sol	F3J
367	LOOS Evelyne	Ebersheim (67)	Sol	F3J
368	MARAIS Virginie	Candé (49)	Sol	F2A
369	MARTENOT Sabine	Meursault (21)	Barres	F3J
370	DELIAU Monique	Eloyes (88)	Table de Saut	F2A
371	MARTINEZ Ilona	Vern sur Seiche (35)	Table de Saut	F2J
372	MAZE Cécile	Baugé (49)	Poutre	F2J
373	PATRY Camille	Landes le Gaulois (41)	Sol	F3A

374	MESNAGE Alexandra	St Domineuc (35)	Sol	F2A
375	METTAHRI Katia	Sèvres (92)	Barres	F2A
376	MICHALAK Alice	Lallaing (59)	Poutre	F3A
377	MOALLIC Françoise	Lanester (56)	Sol	F2J
378	MOTTE colleen	Les Sorinières (44)	Barres	F3J
379	MOTTE Mireille	Les Sorinières (44)	Table de Saut	F3A
380	MOUTON Martine	Condrieu (69)	Poutre	F2J
381	PASQUEAUX Jean-Luc	Saint Leu la Forêt (95)	RA Table de Saut	F3J
382	SAFFER Mélanie	Acigné (35)	Poutre	F2A
383	PEREIRA-MARTINS Gabriel	L'Aigle (61)	Table de Saut	F3J
384	PERONNAUD Christelle	Venansault (85)	Table de Saut	F2J
385	PETIT Suzy	Le Palais sur Vienne (87)	Poutre	F3J
386	PICCOZ Mireille	Saint Pierre d'Albigny (73)	Table de Saut	F2J
387	PIFFARD Julie	Hermes (60)	Poutre	F3A
388	PLAIS Nathalie	Gevrey Chambertin (21)	Poutre	F3J
389	PLANCHENAUAT Katia	Longue-Jumelles (49)	Barres	F3A
390	POIROT Aurélie	Longeville en Barrois (55)	Poutre	F3J
391	POIX Marilyn	La Flotte (17)	Barres	F3J
392	PORCU Chantal	Limoges (87)	Sol	F3J
393	ORY Isabelle	Craon (53)	Sol	F2A
394	PY Jean-Marie	Chalon sur Saône (71)	Table de Saut	F2J
395	REGALET Marine	Etel (56)	Barres	F3A
396	REITZER Isabelle	Valognes (50)	Barres	F3A
397	RENAULT Lionel	Sorbiers (42)	Table de Saut	F3A
398	RIVIERE Chrystelle	Guérande (44)	Sol	F3J
399	ROY Florence	Venansault (85)	Poutre	F2J
400	SCHMIT Sarah	Mirecourt (88)	Sol	F3A
401	SPERY Suzanne	Orliénas (69)	Poutre	F2A
402	SPIEGELS Patrick	Mouvoux (59)	Table de Saut	F3A
403	STEINIRGER Emeline	Le Lion d'Angers (49)	RA/Sec. Ensemble	F2A
404	TCHATALIAN Jacqueline	Deuil la Barre (95)	RA/Sec. Ensemble	F3A
405	THIEBLEMONT Eric	Eloyes (88)	Poutre	F2A
406	TIREAU Chloé	Argentré du Plessis (35)	Barres	F2J
407	THEERLYNCK Jade	Sailly sur la Lys (62)	Poutre	F3J
408	TORCHE Denise	Bourg en Bresse (01)	Sol	F3J
409				
410	TORRES Laure	Avon (77)	Sol	F3A
411	TOUBLANC Stéphanie	Ancenis (44)	Table de Saut	F3J

412	TREMBLEY Florence	Entre deux Guiers (38)	Poutre	F2J
413	TRUSCELLO Jean	Lyon pesd (69)	Sol	F2A
414	VERNHES Clémentine	Sigoules (24)	Sol	F2J
415	LE GALLES Marie-Jo	Hennebont (56)	Sol / Poutre	Rempl.
416	VILLARD Isabelle	Le Coteau (42)	Poutre	F3A
417	VINTER Francis	Champigneulles (54)	Table de Saut	F2J
418	WALKENS Valérie	Marquette Lez Lille (59)	Barres	F3A
419	WILZIUS Yolande	Lanester (56)	Poutre	F2J
420	ZORZATO Edith	Estrees St Denis (60)	Sol	F3A
421	BONHOMME Jutta	Paris ndc (75)	Barres	F2J
422	CHARVAT Rosina	Thônes (74)	Barres	F2J

LISTE DES JUGES				
Ensemble et 1er Echelon				
N°	NOMS	VILLES	AFFECTATION	CATEGORIE
501	AMADIEU Karine	St Etienne de Montluc (44)	Poutre	F2J
502	AUDROUING Charlotte	Argentré du Plessis (35)	RA Barres	F2J
503	AUGEZ Corinne	Armentières (59)	Sol	F3J
504	BAKER Louise	Faverges (74)	Barres	Rempl.
505	BART Véronique	Le Croisic (44)	Poutre	F3A
506	BAYETTE Adeline	Ancerville (55)	Sol	F3J
507	BENETAS Flaviana	Strasbourg (67)	Sec. Poutre	F3J
508				
509	BERTHEREAU Chantal	Landes le Gaulois (41)	RA/Sec. Ensemble	F2J
510	BIDAULT Jean	Lucé (28)	RA Table de saut	F3A
511	BRY Lauryne	Baugé (49)	Barres	F2J
512	BOUDIN Malorie	Briare (45)	Poutre	F2J
513	BOULAIRE Raymonde	Ploufragan (22)	Sec. Table de saut	F2J
514	BOUQUET Delphine	Lallaing (59)	Sec. Sol	F3A
515	BOURSE Fabienne	Candé (49)	Ensemble - Indiv.	F3A
516	BOURSE Jacques	Montalieu Vercieu (38)	P / B / S	Rempl.
517	BREGESARD Anand	Contres (41)	Sol	F3A
518	BUDET Stéphanie	La Flotte (17)	Table de saut	Rempl.
519	VURPILOT Julie	Hermes (60)	Sol	F2J
520	COIC Léna	Acigné (35)	Ensemble - Align.	F3J
521	GAROCHE Loudwine	Acigné (35)	Sec. Barres	F2J
522	CORBIERE SYLVIE	Argentan (61)	Sec. Poutre	F2J
523	COSTENOBLE Céline	Fournes en Weppes (59)	Barres	F3J
524	CRANK Angie	Sourdeval (50)	Sec. Table de Saut	F3J
525	DELOBEL Laurent	Mouvoux (59)	Poutre/Table de Saut	Rempl.
526	DIEUDONNE Hélène	Valognes (50)	RA Poutre	F3A
527	DORELLE Christine	Roche la Molière (42)	Sol	F2J
528	DRAPEAU Chloé	Les Herbiers (85)	Sec. Ensemble	F2J
529	DUCASTEL Eric	Clermont-Ferrand (63)	Table de saut/Barres	Rempl.
530	ECHAUBARD Jacqueline	Saint Flour (15)	Sec. Sol	F2A
531	EPISTOLIN Laurence	Beynes (78)	Table de saut	Rempl.
532	FAURE Irène	Sorbiers (42)	Barres	F3J
533	FERRAND Sophie	Thurins (69)	Sec. Sol	F2J
534	FERRY Monique	Lyon pesd (69)	Sol	F3A
535	FRANQUET Julien	Bailleul (59)	RA Barres	F3A

536				
537				
538	FRUCCO Graziella	Bouvron (44)	Ensemble - Ens.	F2A
539	GARINO Marie	Le Croisic (44)	Ensemble - Align.	F3A
540	FOURMY Christine	Lanester (56)	Sol	F3A
541	GAUTHIER Hélène	Les Sorinières (44)	RA Poutre	F2J
542	GAY Christine	Condrieu (69)	Sec. Ensemble	F3A
543	GEIGER Régine	Ingersheim (68)	Ensemble - align.	F2A
544	GENTIAL Laure	Firminy (42)	RA Sol	F3J
545	GRAPPY Alain	Le Palais s/Vienne (87)	RA Table de Saut	F2J
546	GRIOT Patricia	Saint Leu la Forêt (95)	Barres	F3J
547	GUIMARD Sophie	Guérande (44)	Sol	F2J
548	HAUSWALD Romane	Wasselonne (67)	Sec. Barres	F3J
549	HERVE Séverine	Candé (49)	Sec. Ensemble	F3J
550	HERY Anita	Chalon sur Saône (71)	Sol	F3A
551	GUILLE Léa	Thônes (74)	Poutre	Rempl.
552	KOCH Florence	Montalieu Vercieu (38)	Ensemble - Ens.	F3A
553	LAMY Géraldine	Paris ndc (75)	Ensemble - Ens.	F3A
554	LANGLOIS Mélissa	Dinan (22)	Sec. Barres	F2A
555	LAINÉ Miguel	Athis de l'Orne (61)	RA Poutre	F3J
556	LEMAY Sandrine	Sailly sur la Lys (62)	Sol	F2J
557	LENOIR Régine	Valognes (50)	Table de Saut	Rempl.
558	MANGE Catherine	Poissy (78)	Table de Saut	Rempl.
559	MANOURY Victoire	Argentan (61)	Sec. Poutre	F3A
560	MARTIN Armelle	Bourg en Bresse (01)	Ensemble - Align.	F2J
561	MERIL Emeline	Vern sur Seiche (35)	RA Barres	F3J
562	MERCKLIN Jessica	Bergheim (68)	RA Table de saut	F2A
563	MINAYOU Daniella	Grigny (69)	Sol	F2J
564	MOINE Christian	Meursault (21)	Ensemble - align.	F2J
565	THEBAUD Aurore	Venansault (85)	Sec. Table de saut	F2A
566	MOUILLARD Charlène	L'Aigle (61)	RA Sol	F2J
567	NAGY Laure	Estrées Saint Denis (60)	Sec. Ensemble	F2A
568	NUNEZ Christel	Seyssuel (38)	Ensemble - align.	F3J
569	PAPIN Christelle	La Roche sur Foron (74)	Table de saut	Rempl.
570	POINAS Nathalie	Feurs (42)	Poutre	F2J
571	POLETTE Stéphanie	Lyon cbl (69)	RA Sol	F2A
572	RIEANT Fabienne	Beaulieu sur Layon (49)	Sec. Barres	F3A
573	RIEUX Béatrice	Hennebont (56)	Sec. Poutre	F2A

574	GELAS Pascale	St Romain en Gal (69)	RA Poutre	F2A
575				
576	ROSSI-CHARDONNET Pierre	St Pierre d'Albigny	Table de saut	Rempl.
577	AUBAIN Nelly	Saint Gratien (80)	RA Sol	F3A
578	SIMON Marina	Chavagne en Paillers (85)	RA Ens.	F3J
579	SPERY Jean-Luc	Orliénas (69)	RA Barres	F2A
580	TERRISSE Meyline	Volvic (63)	Sec. Sol	F3J
581	THOMMEREL Blandine	Marans (17)	Poutre	F2J
582	THOMMEREL Flavie	Marans (17)	Ensemble - Ens.	F2J
583	VEILLE Nathalie	Morancez (28)	Poutre	F2J
584	VERNA Martial	Gevrey Chambertin (21)	Sec. Table de Saut	F3A
585	SIROT Sylane	Craon (53)	Sol	F3A

5. CONSIGNES AUX RESPONSABLES D'AGRES, SECRETAIRES D'AGRES ET CONTROLEURS DE LICENCES

Ils assistent à la réunion du **Vendredi 24 Juin 2016 à 21 heures** avec les directeurs de concours au secrétariat de compétition (lycée Guéhenno).

Cette réunion est indispensable pour la bonne organisation de la compétition

CONSIGNES et AFFECTATION des JUGES

Les Juges Fédéraux, Libres, 6^{ème} degré, 2^{ème} échelon, ont été pris en priorité, sans tenir compte de l'inscription des équipes de leur Association et en respectant les choix d'agrès indiqués sur les propositions de Juges.

Vous jugez tous les degrés à l'agrès désigné, toutefois :

- En F2 A, les 6^{èmes} degrés sont notés par le jury N°1 de l'agrès N°1 (dont les noms sont grisés sur le jury), les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les jurys.
- En F3 A, les 5^{èmes} degrés sont jugés par le jury N°1 des agrès 1-2 et 3, (dont les noms sont grisés sur le jury) les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les jurys.
- En F2 J, les 5^{èmes} degrés sont jugés par le jury N°1 de l'agrès 1 (dont les noms sont grisés sur le jury), les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les jurys. Nota : au sol le jury N°1 de l'agrès N°2 jugera le second 5^{ème} degré.

IMPORTANT : en cas de désaccord dans les affectations, entre la liste nominative et les tableaux des JURYS, SEULS ces DERNIERS FONT FOI.

Nous demandons aux Juges :

- de ne pas quitter le plateau avant que les directeurs de concours n'aient récupéré toutes les notes et ne donnent le feu vert,
- de conserver, sur leur carnet, leurs notes, le N° des gymnastes et le N° de l'Association. Ces notes peuvent être utiles en cas de perte d'une feuille de pointage ou de réclamation.

L'utilisation par les Juges de téléphones portables durant les épreuves est formellement interdite.

AVIS concernant la DEFECTION de MEMBRES du JURY

Vous figurez dans le Jury, soit en tant que Juge, soit en tant que Remplaçant, Responsable ou Secrétaire d'agrès. Votre présence conditionne le bon déroulement de la compétition.

Si, pour une raison sérieuse, vous ne pouvez assumer vos fonctions, veuillez en informer immédiatement la Fédération et l'Organisateur

* à la FEDERATION : 01 43 38 50 57 ou 01 43 38 89 87

* à la Responsable du jury, Geneviève CARIOU 06.65.19.97.58

RAPPEL :

Tout juge affecté dans le jury, même comme remplaçant et absent le jour de la compétition, entraînera pour l'Association l'ayant proposé le paiement d'une amende de 200 euros.

Tout juge absent à la suite de la défection de son équipe qui surviendrait moins de 15 jours avant la date de la compétition entraînera une amende 200 euros faute de quoi l'association ne pourra participer aux championnats nationaux par équipe l'année suivante.

6. CONSIGNES AUX ENTRAINEURS

BRIEFING DES ENTRAINEURS :

Tous les entraîneurs se réuniront à la table des Directeurs de concours pour écouter toutes les informations utiles au bon déroulement de la compétition. Ils auront lu avant la compétition, le briefing des juges.

CONTRÔLE DES LICENCES :

Bien respecter les horaires indiqués sur les pages suivantes.

L'équipe se présente en tenue au contrôle des licences, munie de la feuille de contrôle des licences jointe dans la brochure : les gymnastes et entraîneurs présenteront leurs licences valides pour l'année.

Vous pouvez vous présenter avec une feuille informatique que vous aurez faite vous-mêmes.

Chaque gymnaste aura inscrit son numéro au feutre sur le dos de sa main droite et présentera sa licence.

En F3J, on ajoutera la lettre inscrite dans le tirage au sort sur la **main droite** et on mettra le numéro de l'association **sur la main gauche**.

RETRAIT DES DOSSIERS DE COMPETITION :

Un entraîneur se présente au directeur de concours, muni du **BON** de retrait du dossier de compétition en échange duquel le directeur de concours lui remettra le dossier de compétition.

F2A	F3A	F2J	F3J
Bleu	Vert	Rose	Jaune

COMPETITION :

L'ordre de passage aux agrès a été effectué par tirage au sort lors de la dernière C.N.G.F. Il est indiqué sur les horaires.

En cas d'absence d'une équipe, le TIRAGE au SORT pourrait être modifié par le Directeur de Concours.

L'entraîneur présentera à chaque secrétaire d'agrès la partie de la feuille de répartition des degrés par agrès jointe à la brochure.

F2A	F3A	F2J
Les 6 ^{èmes} degrés sont jugés par le jury N°1 de l'agrès N°1, les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les jurys.	Les 5 ^{èmes} degrés sont jugés par les jurys N°1 des agrès 1-2 et 3	Les 5 ^{èmes} degrés sont jugés par le jury N°1 de l'agrès N°1, les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les jurys. Nota : au sol le jury N°1 de l'agrès N°2 jugera le second 5 ^{ème} degré.

Chaque gymnaste est tenue d'annoncer son N° et le degré qu'elle exécute.

Pour aider à la répartition de vos gymnastes, nous vous proposons une grille de répartition aux agrès pour que vous puissiez noter à l'avance le n° de chaque gymnaste sur l'agrès concerné.

Pour tous les agrès : vous remplirez la fiche de la répartition des filles et des degrés à chaque agrès que vous donnerez au responsable d'agrès.

TABLE DE SAUT :

Vous pouvez regrouper toutes les gymnastes qui utilisent un double tremplin ou un mini-trampoline sur une seule table si cela ne déséquilibre pas trop la répartition.

BARRES ASYMETRIQUES :

Les gymnastes de grande taille ont le droit de monter les 2 barres de la même hauteur à condition d'en avoir obtenu l'autorisation écrite par le responsable des juges du plateau (cf feuille annexe). L'entraîneur doit remettre la barre à hauteur normale après le passage de la gymnaste. **C'est la barre N°1 qui peut monter.**

SOL:

Vous remplirez à l'avance la fiche musique de sol pour répartir vos filles au mieux sur toutes les bandes de sol. Vous présenterez cette feuille au responsable d'après lorsque vous arriverez au sol.

Attention il faut minimiser le nombre de passage de la musique.

LE MOUVEMENT D'ENSEMBLE

Le mouvement d'ensemble s'exécute sur 2 lignes équilibrées, en respectant un écart de 2 mètres au maximum entre les 2 lignes.

5 minutes d'échauffement autorisées (dont un passage en musique possible).

F2 Aînées : dans le gymnase attenant à la salle de compétition

F3 Aînées et F3 Jeunesses : salle de tennis de table

F2 Jeunesses : Dojo

ORDRE DE PASSAGE AUX AGRES

Saut-Ensemble-Barres-Poutre Sol

7. BRIEFING DES JUGES A L'ATTENTION DES ENTRAINEURS

GENERALITES

∞ LES PENALITES DE COMPORTEMENT

Les pénalités de comportement de l'entraîneur de la gymnaste ne sont à appliquer qu'avec l'accord du Responsable des Juges du plateau.

∞ BLESSURE D'UNE GYMNASTE

Si une gymnaste se blesse en cours de mouvement et ne poursuit pas son exercice, vous **devez noter** ce qu'elle a fait avant l'accident. Vous mettez cette note dans le degré qu'elle a exécuté. **Vous ne devez pas marquer « blessée ».**

∞ RECLAMATION

Les juges n'ont pas à répondre aux demandes de justification de notes formulées par les entraîneurs. Ceux-ci doivent le faire par écrit auprès du Responsable des Juges du plateau avec une caution de 15,00€.

∞ ENTRAINEURS

Pénalités

Présence de l'entraîneur sur les tapis en poutre et en sol (sauf pour retirer le tremplin)	0,50pt net sur NF
Présence entre le tremplin et la table de saut	0,50pt net sur NF
Mains au-dessus des tapis pour aider moralement la gymnaste	0,50pt net sur NF
Aide au saut	Saut NUL
Aide en barres, poutre et sol	Perte de la valeur de l'élément en note D + pénalité de 3 points en note E <i>(Ne se cumule pas avec la pénalité pour la présence sur le tapis)</i>

∞ LECTURE DE LA FEUILLE D'IMPOSE

Paragraphe coté : EN GRAS SOULIGNE = VALEUR DE LA DIFFICULTE

Élément non exécuté ou aidé : Perte de la valeur de l'élément en note D et moins 3 points sur la note E.

Lorsque ces 3 points sont à retirer les juges doivent avertir immédiatement le Responsable des Juges du plateau car cette pénalité doit rester exceptionnelle.

Élément tenté : Perte de la valeur de l'élément en note **D** + fautes d'exécution générales éventuelles sur la note **E**.

Élément reconnu : Valeur de l'élément en note **D** + fautes d'exécution et /ou fautes d'exigences techniques éventuelles sur la note **E**.

Pénalité de 0.10pt pour faute de texte sur la note **E** (exemple : pas de saut vertical après la rondade flip au 4^{ème} degré sol) et pour chaque tiret non exécuté en totalité ou partiellement.

Paragraphe non coté :

Paragraphe avec un intitulé : Pénalité de 0.80pt sur la note **E** pour l'élément principal **oublié ou aidé**, 0,10pt sur la note **E** pour tout tiret oublié.

Attention si le paragraphe entier est oublié, il n'y a pas cumul entre l'oubli de l'élément principal et les tirets non exécutés, la gymnaste perd au maximum 0.80pt.

Paragraphe intitulé « chorégraphie » : pénalité de 0.10pt sur la note **E** pour tout tiret oublié avec un maximum de 0.80pt.

Pour toute exigence technique (écriture « normal ») non respectée, en paragraphes cotés ou non : pénalité de 0.30pt sur la note **E** (sauf cas particuliers).

∞ **CHUTE**

Tout élément chuté peut être recommencé (entrée et sortie comprises) sans pénalité pour élément supplémentaire.

Chute **après** l'exécution de l'élément : Élément comptabilisé en note **D** avec pénalité pour chute et fautes d'exécution en note **E**.

Chute **pendant** l'exécution de l'élément :

- **Sans reprise** : perte de la valeur de l'élément en note **D** + 1.00pt de chute et fautes d'exécution (fautes générales) sur la note **E**.
- **Avec reprise** : élément comptabilisé en note **D** + 1.00pt pour chute sur la 1^{ère} exécution et fautes éventuelles sur la 2^{ème} exécution en note **E**.

En cas de plusieurs tentatives, toutes les chutes sont comptabilisées + les fautes d'exécution et les fautes techniques du dernier élément exécuté.

En cas de déséquilibre, pas supplémentaire puis chute il n'y a pas de cumul des pénalités. Seule la chute est comptabilisée.

Pour la reconnaissance des éléments, se référer au tableau : « **ELEMENTS TENTES ET ELEMENTS RECONNUS** ».

ATTENTION : si une difficulté n'est pas comptabilisée, seules les fautes générales sont enlevées.

∞ **CALCUL DE LA NOTE FINALE**

Note **D** : Valeur des éléments, variable suivant le degré = 3^{ème} 6 points, 4^{ème} 8 points, 5^{ème} 10 points et 6^{ème} 13 points.

Dans tous les cas, la note D reste acquise même si la note E est négative sauf en Table de Saut où un saut nul obtient 0 en note finale.

∞ ENTREE

En barres et en poutre, un 2^{ème} élan est autorisé dans tous les cas :

- Si la gym ne touche pas le tremplin, ne touche pas l'agrès, ne passe pas sous l'agrès : pas de pénalité.
- Si la gymnaste touche le tremplin, l'agrès ou passe dessous, elle est pénalisée de 1.00pt sur la note **E**.
- Rebonds sur le tremplin avant l'entrée : 0.50pt sur la note **E** quel que soit le nombre de rebonds (élan supplémentaire).
- A la table de saut, la gymnaste a le droit à **trois courses pour deux sauts**.

∞ CHOIX DES ELEMENTS

Dans un exercice si la gymnaste a le choix entre deux éléments, en cas de chute à la 1^{ère} exécution, elle doit exécuter à nouveau **le même élément**.

Exemple : En poutre au 5^{ème} degré, choix de la souplesse AR ou de la roue pied-pied

- ✓ Chute sur la souplesse AR : 1.00pt sur la note **E**.
- ✓ Elle remonte et effectue la roue pied-pied.
- ✓ **Elle perd la valeur de l'élément en note D + les éventuelles fautes d'exécution en note E sur les 2 éléments** car elle aurait dû refaire la souplesse AR.

A la Table de Saut, lorsque dans un même degré des sauts différents sont proposés, la gymnaste doit réaliser **2 fois le même saut**. Sinon **2^{ème} saut NUL, la gymnaste est notée sur le 1^{er} saut**.

∞ ORDRE DES ELEMENTS

Élément non exécuté dans l'ordre chronologique : 0.80pt sur la note **E** (Exemple : série de sauts non exécutés dans l'ordre demandé).

Élément supplémentaire (tout élément qui n'existe pas dans le degré concerné) : 0.80pt + fautes d'exécution sur la note **E**.

Élément mal exécuté, sans chute et recommencé : 0.50pt sur la note **E** + fautes d'exécution sur les 2 tentatives.

∞ INVERSION

Sans pénalité, excepté les mouvements d'ensemble.

Changement de direction non conforme au texte : 0.30pt sur la note **E**.

∞ ANNONCE DES DEGRES

En barres, poutre et sol, si la gymnaste annonce un 4^{ème} degré et exécute un 3^{ème} degré, le juge note ce qu'il voit et pénalise de 0.80pt sur la note **E**.

En table de saut, si au 1^{er} saut la gymnaste n'exécute pas le saut annoncé, l'entraîneur peut demander aux juges la nullité du saut.

Exemple : 1^{er} saut annoncé 3^{ème} degré, saut exécuté 2^{ème} degré.

- ✓ Le juge doit avertir l'entraîneur de l'erreur.
- ✓ L'entraîneur intervient et demande la nullité du saut, par conséquent la gymnaste peut refaire un 3^{ème} degré. **Attention** : il ne reste plus qu'un saut à la gym.
- ✓ L'entraîneur n'intervient pas, la gymnaste est obligée de refaire un 2^{ème} degré car les deux sauts exécutés doivent être identiques. Si elle réalise un 3^{ème} degré, elle ne sera pas notée et son saut sera considéré comme NUL.

∞ TAPIS SUPPLEMENTAIRE

Le tapis supplémentaire est autorisé en sortie, mais n'est pas obligatoire. Il ne doit pas être déplacé durant le passage de la gymnaste, sinon pénalité de 0.50pt sur la note **E**.

Si utilisation de tapis supplémentaire non autorisé (ex : sous un tremplin) :0.50pt sur la note **E**.

TABLE DE SAUT

Si le saut est exécuté avant le signal des juges, le saut est à refaire **sans** pénalité.
En cas de **saut** nul au 1^{er} essai, le jury doit en avertir l'entraîneur.

Pénalités spéciales :

- Pas de pose de mains au 3^{ème} degré : saut nul
- Arrivée assise sur la table de saut au 3^{ème} degré : saut nul

Les fautes générales ne sont plus reprises dans le tableau des fautes du saut. Il faut se référer au tableau des fautes générales.

BARRES

Les gymnastes désirant monter les barres doivent en faire la demande écrite auprès du Responsable des Juges du plateau avec l'imprimé prévu dans le Programme Fédéral 2016 ou dans la brochure des fédéraux. L'autorisation sera remise au Responsable des Juges du plateau qui le signalera aux juges concernés.

Les gymnastes ayant l'autorisation de monter les barres doivent passer sur le même agrès. Les juges peuvent éventuellement se déplacer.

L'entraîneur doit impérativement remettre ensuite les barres à la hauteur réglementaire.

Il n'y a plus de chute en barres.

Exemple : Une gym effectuée en BS fermeture jambe tronc, début de remonter en appui, épaules au niveau de BS. La bascule est donc tentée mais pas reconnue.

1^{er} cas : elle reste en suspension. Le moniteur l'aide pour remonter à l'appui.

Pas de VD

0.80pt de pénalité pour « aide sur un élément non coté »

2^{ème} cas : elle fait un renversement AR pour remonter à l'appui BS.

Pas de VD

Pénalité de 0.80pt pour « élément supplémentaire »

3^{ème} cas : elle repose les pieds sur BI et refait la bascule qu'elle réussit.

VD accordée

0.50pt de pénalité pour « heurter l'agrès avec les pieds »

0.50pt de pénalité pour élément mal exécuté sans chute et recommencé

POUTRE

Pour qu'une difficulté soit comptabilisée, la gymnaste doit reposer au moins un pied sur la poutre.

Si non retour sur poutre et que la gymnaste ne recommence pas, la difficulté est tentée : Perte de la valeur en note **D** + pénalité de 1.00pt de chute et fautes d'exécution sur la note **E**.

Si non retour sur poutre et que la gymnaste recommence en réussissant : La difficulté est comptabilisée en note **D** + pénalité de 1.00pt de chute + fautes d'exécution éventuelles de la 2^{ème} en note **E**.

Pour les sauts : se référer aux écarts dessinés sur le programme fédéral

SOL

Lorsque la gymnaste n'exécute qu'une partie d'un **élément coté** :

- Exemple : rondade-flip (2 points) – le flip n'est pas exécuté :
 - ✓ Perte de la valeur (-2pts) en note **D** ET moins 3pts + fautes d'exécution de la rondade sur la note **E**.
 - ✓ Le même raisonnement est valable pour la série rondade – flip – flip dans laquelle la gymnaste n'exécute qu'un seul flip.

Si arrêt entre la rondade et le flip : pénalité de **0.50pt** pour le manque de liaison entre 2 éléments acrobatiques sur la note **E**.

La gym veut réaliser ATR valse, elle monte à l'ATR puis repose les pieds au sol et recommence ATR valse : la difficulté est comptabilisée en note **D** + pénalité de 1.00pt de chute + fautes d'exécution éventuelles de la valse en note **E**.

Il n'y a pas de pénalité pour le saut de chat sauf le manque de liaison éventuelle.

ENSEMBLES NOUVELLE COTATION (p.125-126 – p.131-132 du PF)

6 juges ayant suivi la nouvelle formation.

2 juges par rubrique :

- Exécution individuelle: sur 20 points
- Exécution d'ensemble: sur 20 points
- Alignement : sur 10 points

Erratas et précisions :

L'exécution d'ensemble :

- décalage de plusieurs gyms par rapport à l'équipe : ch. fois 0.50pt
- faute de terminologie par toute l'équipe : partielle : ch. fois 1.00pt
sur tout un paragraphe : ch. fois 2.00pts

Si la salle n'est pas assez grande pour avoir suffisamment de recul, possibilité de se positionner en diagonale pour voir toute l'équipe

Attention :

Lorsqu'il n'y a aucune précision dans le texte, les gyms doivent avoir une position identique.

Si ajout de repères intermédiaires favorisant l'ensemble : chaque fois 0.50pt.

Position finale Non Tenue : 0.30pt une seule fois pour toute l'équipe.

Discipline et tenue vestimentaire : sur 10 points

La notation démarre en même temps que la musique et s'arrête après la position tenue.

Aucune pénalité ne peut être appliquée sans avoir l'accord du Responsable des Juges du plateau.

Chaque équipe dispose de 5 minutes d'échauffement dont un seul passage en musique autorisé. Plusieurs entraîneurs sont autorisés à assister les gymnastes jusqu'à la fin du temps d'échauffement.

Il n'y a pas de pénalité pour temps abusif de placement des gyms avant le début du mouvement.

6ème DEGRÉ

DECOMPOSITION DE LA NOTE

Saut : Note **D** : Valeur du saut de 11,7 à 13 points

Note **E** : Exécution sur 10 points.

Barres – Poutre – Sol

Note D : sur 13 points (Difficultés 6^{ème} – Bonifications – EC)

Note E : en fonction du nombre d'éléments **RECONNUS**

- 7 éléments au moins = 10pts
- 6 éléments = 8pts
- 5 éléments = 7pts
- 4 éléments = 6pts
- 3 éléments ou moins = 5pts

DIFFICULTES

Poutre et Sol : toute Difficulté 6^{ème} ou « Autre Difficulté » **ne peut être exécutée 2 fois.**

La 2^{ème} fois, la Difficulté 6^{ème} ou l' « Autre Difficulté » ne sera pas reconnue, seules les éventuelles fautes d'exécution seront comptabilisées en note **E**, **mais ils pourront servir pour valider une liaison bonifiée.**

Barres : une Difficulté 6^{ème} ou « Autre Difficulté » **peut être exécutée 2 fois.**

La 3^{ème} fois, l' « Autre Difficulté » ou la Difficulté 6^{ème} ne sera pas reconnue, seules les éventuelles fautes d'exécution seront déduites de la note **E** **et une pénalité de 0.50pt sera appliquée en note E.**

Eléments : les 4 « Autres Difficultés » figurent au minimum dans les 4^{ème} et 5^{ème} degré Aînées/Jeunesses ou peuvent provenir du code catégorie 2 ou du code FIG.

BONIFICATIONS :

Elles sont accordées pour des Difficultés 6^{ème} **différentes** même si elles font partie de la même famille avec un **maximum de 1.50pt**. En poutre et sol, des liaisons bonifiées peuvent s'ajouter à des Difficultés 6^{ème} bonifiées.

Une liaison de 2 Difficultés 6^{ème} avec 0.60pt de faute sur chaque élément sera bonifiée car c'est la liaison et non les Difficultés 6^{ème} que l'on bonifie.

EXIGENCES DE COMPOSITION : ATTENTION AUX CHANGEMENTS PF 2015

Quand dans une EC : 2 exigences sont demandées, la gym doit réaliser les 2 pour obtenir les 0.50 pt.

DIRECTIVES TECHNIQUES PAGES 218-221 DU PF

En plus de celles pour des éléments gymniques particuliers, des directives techniques pour des éléments en barres ont été ajoutées.

TABLE DE SAUT

- La gymnaste a le droit de faire deux sauts identiques ou différents pris dans la grille des 6^{èmes} degrés.
- Saut exécuté différent du saut annoncé appartenant à la grille : SANS PENALITE.
- Saut exécuté différent du saut annoncé n'appartenant pas à la grille (lune au lieu de lune carpée) : saut **NUL**.
- Saut exécuté avant le signal des juges, le saut est à refaire Sans Pénalité
- **Nouveau saut : lune carpée avec ½ tour = 12.00 Pts**
- Toutes les pénalités sont reprises dans le tableau page 198

Pénalités spécifiques :

Pour tous les sauts avec ½ tour ou tour dans le 2^{ème} envol c'est la position des pieds qui détermine la fin de la rotation.

BARRES

- La gymnaste peut exécuter autant de bascules qu'elle le désire, mais 2 seulement seront retenues comme « Autres Difficultés » (en plus d'une bascule retenue en Difficulté 6^{ème}).

Exemple : si la gym réalise en entrée 1 tour bascule puis 2 bascules : l'entrée est prise en Difficulté 6^{ème} et les 2 bascules en « Autres Difficultés ».

Exemple : 1 tour bascule BI + Balade + bascule BI+bascule BS = 1 Difficulté 6^{ème} et 2 bascules en « Autre Difficulté ».

- La gymnaste peut exécuter autant de prise d'élan à l'ATR qu'elle le désire mais 1 seulement sera retenue comme Difficultés 6^{ème} (famille 6.3), les autres ne seront plus du tout comptabilisées mais aucune pénalité ne sera appliquée.

- La pose de pieds sur BI pour passer à BS est un élément de liaison et ne compte donc pas dans les 7 éléments reconnus mais peut valider une EC.

- Pas d'élan à vide pour le retrait et le grand rétablissement.

- Retrait à l'ATR et soleil : si l'ATR est réalisé dans les 10° avant ou après la verticale, l'élément est reconnu mais pénalisé.

- Précision sur l'EC 5 : c'est un passage du corps en AR à l'horizontale minimum qui est demandé. Le corps doit être à l'horizontale de la tête à la pointe des pieds. Une simple prise d'élan avant un élément peut remplir cette EC.

- Un tour AR libre sous l'horizontale sera retenu comme « Autre Difficulté ».

Pénalités :

Retrait et Shushunova	Appui libre 0,30pt Pas de pénalité d'angle
Contre mouvement	<ul style="list-style-type: none">- Fermeture complète et les pieds quittent la BA le plus tard possible : 0,10pt- Pointes des pieds vers la BS en avant de la barre : 0,10pt- Epaulés au-dessus de la BS : SP<ul style="list-style-type: none">○ Epaulés hauteur BS = 0,10pt○ Epaulés sous BS = 0,30pt

POUTRE

- L'Auerbach en bout de poutre ou sur le côté est accepté groupé, carpé ou tendu.
- Le saut changement de jambes est considéré comme « Autre Difficulté » si l'écart des jambes après le changement est inférieur à 135°. Il devient un saut enjambé.
- Le changement de jambes : si l'écart est entre 135° et 150° la bonification est de 0.30pt et si l'écart est supérieur à 150° la bonification est de 0.50pt. Dans tous les cas, il ne pourra être comptabilisé et bonifié qu'une seule fois. Il doit être pris dans l'ordre chronologique.
- Précision sur l'EC 5 : toute longueur doit comporter au moins une « Autre Difficulté » ou Difficulté 6ème. Si la troisième longueur est la prise d'élan pour la sortie, la gym n'obtient pas l'EC5.
- Sauts appel 1 ou 2 pieds, Difficultés 6ème ou «Autres Difficultés » sont considérés comme identiques
- La liaison Souplesses Arrière + Saut Vertical : permet de reconnaître la souplesse arrière comme Difficulté 6ème.

SOL

- EC 1 : 1 série acro minimum de 2 éléments dont un salto.
- EC 2 : le salto AR tendu ½ tour et le twist tendu seront reconnus au bénéfice de la gym
- EC 3 : un passage gymnique d'au moins 2 sauts différents appel 1 pied liés directement ou indirectement (avec des pas courus, petits sauts appel 1 pied, pas chassés, tours chaînés) **et une pirouette de 360° sur 1 jambe**
 - Exemple de passage gymnique :
 - Saut enjambé 1 ou 2 pas saut changement de jambes
 - Saut enjambé pas chassés saut de chat

- **Aucun salto dans un mouvement : - 2pts en note E**

- Saut groupé 1½ tour, Pirouette 1½ tour et souplesse AR valse 1½ tour = « Autres Difficultés »

- Le saut n°4 doit se lire : saut fouetté avec changement de jambes au grand écart (1/2 tour jeté)

Précisions sur les bonifications :

- **Saut de mains + salto AV groupé** : bonification de 0.30pt pour la liaison directe. Puis une série acro : **salto AV groupé + rondade + flip + salto AR groupé** : bonification de 0,30pt pour liaison directe du salto AV avec deux éléments acrobatiques même s'il y a répétition du même salto AV. **C'est la liaison qui est bonifiée**, soit un total de 0.60pt.
- **Nouvelles bonifications** :
 - liaison directe de 2 salti différents : + 0.50pt
 - flip AV + salto AV groupé, carpé, tendu ou avec tour : +0.50pt

FEDERAL 2 AINEES

LIEU

St Georges des Groseilliers

DIRECTEURS de CONCOURS

Claire DARIUS

Monique SOURISSEAU

RESPONSABLE des JUGES

Germinal FLORES

Lionel GRES JFF

TABLEAU de REPARTITION Fédéral 2 A (art. 26.8 p 47 PF 2016)

Nombre de gymnastes	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré			
	6 ^{ème}	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
8 à 12	1	2	6	4	2

ORGANISATION MATERIELLE

Temps prévu pour une rotation : 15 minutes

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
2 Tables de Saut	4	5 min
2 Barres à câbles	4	5 min
3 Poutres	6	4 min au 1 ^{er} agrès puis 3 min
3 Sols dynamiques	6	4 min au 1 ^{er} agrès puis 3 min

1er Horaire

Fédéral 2 Aînées

Contrôle des licences : 7h 30

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 7 h 45

Compétition : 8 h 15 à 10 h 40

			1er agrès
10	L'ENVOLEE GYMNIQUE ACIGNE	ACIGNE	SAUT 1
20	ENVOL DE FEURS	FEURS	POUTRE 2
29	LA CITA	BESANCON	SOL 2
30	CLUB GYMNIQUE PLOUFRAGANAIS	PLOUFRAGAN	BARRES 2
31	LES LIBELLULES	ST ALBAN LEYSSE	SOL 1
32	STELLA MARIS	DOUARNENEZ	ENSEMBLES 1
36	RAYON SPORTIF LIONNAIS	LE LION D ANGERS	BARRES 1
37	GARDE DU VŒU HENNEBOND	HENNEBOND	POUTRE 1
45	LA BEAUMANOIR	DINAN	SAUT 2

2ème Horaire

Contrôle des licences : 10 h 10

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 10 h 25

Compétition : 10 h 55 à 13 h 10

			1er agrès
5	JEUNE GARDE	ELOYES	SOL 2
6	LA SANFLORAINE	SAINT-FLOUR	POUTRE 2
9	ARMORIQUE	PARIS	SAUT 2
47	LA DOMREMY GYMNASTIQUE	PARIS	BARRES 1
69	ARC EN CIEL D'ORLIENAS	ORLIENAS	POUTRE 1
86	LES ENFANTS DU PLESSIS	LANESTER	BARRES 2
104	GYM PHENIX ANDREZIEUX BOUTHEON	ANDREZIEUX BOUTHEON	ENSEMBLES 1
116	LA SPORTIVE	AUDINCOURT	SAUT 1
124	SAINT PIERRE SPORT	St PIERRE D'ALBIGNY	SOL 1

3ème Horaire

Contrôle des licences : 13 h 30

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 13 h 45

Compétition : 14 h 15 à 16 h 30

			1er agrès
56	CERCLE BELLECOMBE LYON	LYON	SAUT 1
57	CERCLE ST SEBASTIEN BERGHEIM	BERGHEIM	POUTRE 2
77	SAINT SAUVEUR GYM BOUVRON	BOUVRON	SOL 1
81	LES FEUX FOLLETS	VENANSALT	POUTRE 1
82	SOCIETE SPORTIVE ST ALOYSE	INGERSHEIM	SAUT 2
95	CSC CONCORDIA BRIARE	BRIARE	BARRES 1
96	JEUNE SEVRIENNE	SEVRES	BARRES 2
99	SCARABEES DE MORANCEZ	MORANCEZ	ENSEMBLES 1
100	UNION GYMNIQUE ARSCAISE	ARSAC	SOL 2

4ème Horaire

Contrôle des licences : 16 h

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 16 h 15

Compétition : 16 h 45 à 19 h

			1er agrès
35	GYM ANDLAU	ANDLAU	BARRES 2
90	ALERTE SPORTIVE SAINT ROMAIN EN GAL	SAINT ROMAIN EN GAL	SAUT 2
102	GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE BEYNES	BEYNES	POUTRE 1
103	UNION SPORTIVE DU LINON GYMNASTIQUE	ST DOMINEUC	SOL 2
113	LYON PATRIOTE ENTRAIN SAINT DENIS (PESD)	LYON	SOL 1
114	LES ALGUES	CANDE	BARRES 1
118	SIGOULES GYM'S	SIGOULES	POUTRE 2
120	LA PERSEVERANTE	BOURG EN BRESSE	ENSEMBLES 1
123	LES MOUETTES DU LAC	ENGHIEN LES BAINS	SAUT 1

CHAMPIONNAT "F2 AÎNÉES "

TABLE DE SAUT				BARRES ASYMETRIQUES			
562	MERCKLIN Jessica	Bergheim (68)	RA	579	SPERY Jean-Luc	Orliénas (69)	RA
565	THEBAUD Aurore	Venansault (85)	Sec	554	LANGLOIS Mélissa	Dinan (22)	Sec
1er agrès				1er agrès			
105	FOURNERET M.Hélène	Audincourt (25)	L	3	NEBRA Michel	Arsac (33)	F
248	PIRAUD Christine	Feurs (42)	6	4	PAIRE Hélène	Feurs (42)	F
229	GUGGENBUHL Caroline	Ingersheim (68)	6	230	HAMONIC Graziella	Ploufragan (22)	6
238	MARLANGUE Jean	Sèvres (92)	6	308	BARTHOMEUF Janice	Saint Flour (15)	2
2ème agrès				2ème agrès			
245	PENILLON Séverine	Bouvron (44)	6	102	CELESTE Patrick	Sarcelles (95)	L
231	HEREUS Michelle	Douarnenez (29)	6	240	MICHELET Marc	Paris Domrémy (75)	6
370	DELIAU Monique	Eloyes (88)	2	225	GODINAT Sabine	Besançon La Cita	6
306	BARANGER Rose	Briare (45)	2	375	METTAHRI Katia	Sèvres (92)	2
POUTRE				SOL			
574	GELAS Pascale	St Romain en Gal (69)	RA	571	POLETTE Stéphanie	Lyon cbl (69)	RA
573	RIEUX Béatrice	Hennebont (56)	Sec	530	ECHAUBARD Jacqueline	Saint Flour (15)	Sec
1er agrès				1er agrès			
112	NEBRA Andrée	Arsac (33)	L	106	GAR France	Andlau (67)	L
210	CAUCHON Jean-Yves	Le Lion d'Angers (49)	6	110	LAPAQUELLERIE Sophie	Sigoules (24)	L
232	JADIN Evelyne	Enghien Les Bains (95)	6	246	PERRIN Sandrine	Beynes (78)	6
401	SPERY Suzanne	Orliénas (69)	2	356	PETITPAS Audrey	St Domineuc (35)	2
2ème agrès				2ème agrès			
204	BEAUVAIS Christine	Morancez (28)	6	254	SARRAZIN Odile	Paris Armorique (75)	6
222	FISCHER Barbara	Bergheim (68)	6	340	FONT Alizé	St Alban Laysse (73)	2
205	BENETTI Céline	St Pierre d'Albigny (73)	6	413	TRUSCELLO Jean	Lyon pesd (69)	2
345	GAR Rébecca	Andlau (67)	2	368	MARAIS Virginie	Candé (49)	2
3ème agrès				3ème agrès			
233	JOLIVET Nathalie	Douarnenez (29)	6	247	PIAT Véronique	Besançon La Cita (25)	6
256	VENOWSKI Amandine	Audincourt (25)	6	393	ORY Isabelle	Craon (53)	2
382	SAFFER Mélanie	Acigné (35)	6	311	BAZIN Patricia	Andrézieu Bouthéon (42)	2
405	THIEBLEMONT Eric	Eloyes (88)	2	374	MESNAGE Alexandra	St Domineuc (35)	2
ENSEMBLES				Seuls les 2 premiers juges du premier agrès notent le 6ème degré. En cas de défection d'un membre du jury, le club concerné devra OBLIGATOIREMENT : Avertir la Fédération, l'organisateur et Geneviève CARIOU : genevieve.cariou@bbox.fr 06 65 19 97 58			
403	STEINIRGER Emeline	Le Lion d'Angers (49)	RA				
567	NAGY Laure	Estrées Saint Denis (60)	Sec				
ALIGNEMENT							
338	FAROU Sylvie	Enghien les Bains (95)	2				
543	GEIGER Régine	Ingersheim (68)	Ens				
EXECUTION INDIVIDUELLE							
208	BONNINGUE Chantal	Lyon cbl (69)	6				
209	BRIAND Sandrine	Dinan (22)	6				
EXECUTION D'ENSEMBLE							
2	GILLOUX Sylvie	St Alban-Laysse (73)	F				
538	FRUCCO Graziella	Bouvron (44)	Ens				

FEUILLE DE REPARTITION DES DEGRES PAR AGRES

Nom de l'Association :N°.....

Fédéral 2 Aînées

SAUT

3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré

Nom de l'Association :N°.....

Fédéral 2 Aînées

BARRES

3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré

Nom de l'Association :N°.....

Fédéral 2 Aînées

POUTRE

3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré

Nom de l'Association :N°.....

Fédéral 2 Aînées

SOL

3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré

Veillez remplir les 4 tableaux selon le degré de chaque gymnaste à chaque agrès.

Vous inscrivez le N° de votre gym dans la case correspondant à chaque agrès (une seule gymnaste par ligne) un maximum de 12 gymnastes. Les cases jaunes sont obligatoires, les cases grises interdites.

Vous découperez la feuille en 4 pour présenter le tableau au secrétaire d'agrès correspondant.

Les gymnastes de 2002 auront les N° 13 et 14.

Fédéral 2 Aînées Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de Passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3
1	5 ^{ème} et 6 ^{ème}	6 ^{ème}		
2	3 ^{ème} et 4 ^{ème}			
	5 ^{ème} et 6 ^{ème}	6 ^{ème}		
	5 ^{ème}			
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}			

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès. L'ordre ci-dessus n'est pas imposé, sauf pour les 6èmes, il vous sert à faire vos groupes de passage.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Fédéral 2 Aînées Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de Passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3
1	5 ^{ème} et 6 ^{ème}	6 ^{ème}		
2	3 ^{ème} et 4 ^{ème}			
	5 ^{ème} et 6 ^{ème}	6 ^{ème}		
	5 ^{ème}			
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}			

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès. L'ordre ci-dessus n'est pas imposé sauf pour les 6èmes, il vous sert à faire vos groupes de passage.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

F2A**CONTRÔLE LICENCES****N°****Nom de l'association** _____**LISTE DES GYMNASTES** composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

*Les gymnastes nées en 2002 prendront les numéros 13 et 14***LISTE DES ENTRAINEURS**

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 25 Juin 2016

FEDERAL 3 AINEES

LIEU FLERS - St Sauveur : Halle des Sports

DIRECTEURS de CONCOURS Marie Laure LOSANO
Marie Odile HANSSENS

RESPONSABLE des JUGES Michel APPELGHEM
Anne Claude CHAPUIS JFF en formation

TABLEAU de REPARTITION Fédéral 3 Ainées (art. 26.8 p 47 PF 2016)

Nombre de gymnastes	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	5 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
8 à 12	4	5	6	3

ORGANISATION MATERIELLE

Temps prévu par rotation : 13 minutes

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
3 Tables de Saut	6	5 min au 1 ^{er} agrès puis 4 min
3 Barres à câbles	6	5 min au 1 ^{er} agrès puis 4 min
4 Poutres	8	3 min au 1 ^{er} agrès puis 2 min
4 Sols dynamiques	8	3 min au 1 ^{er} agrès puis 2 min

1er Horaire

Fédéral 3 Aînées

Contrôle des licences : 7 h 25

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 7 h 40

Compétition : 8 h 10 à 10 h 30

			1er agrès
1	LUCE SPORT GYM	LUCE	SOL 1
33	L'EVEIL	CHALONS SUR SAONE	BARRES 1
53	SAINT MICHEL SPORTS MARQUETTE	MARQUETTE LEZ LILLE	SAUT 1
71	DOMREMY	BRUZ	ENSEMBLES 1
73	CLUB DE GYMNASTIQUE DE HERMES	HERMES	POUTRE 1
74	JEANNE D'ARC LE COTEAU	LE COTEAU	ENSEMBLES 2
75	JEANNE D'ARC LA LANDE PATRY	LA LANDE PATRY	POUTRE 2
88	LES ALOUETTES DES CHAMPS	SARCELLES	BARRES 2
107	ETOILE ATHISIENNE	ATHIS DE L'ORNE	SOL 2
108	LA JEANNE D'ARC	LALLAING	SAUT 2

2ème Horaire

Contrôle des licences : 10 h

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 10 h 15

Compétition : 10 h 45 à 13 h 10

			1er agrès
12	GROUPE AMICAL SAINTE CECILE	LONGEVILLE EN BAROIS	POUTRE 1
15	UNION SPORTIVE DE VERN GYMNASTIQUE	VERN SUR SEICHE	SOL 1
16	LA FLAMME LANDAISE	LANDES LE GAULOIS	ENSEMBLES 1
26	LA DUMONT D'URVILLE	CONDE SUR NOIREAU	BARRES 3
39	SENTINELLE DES ALPES de GRENOBLE	GRENOBLE	ENSEMBLES 2
43	ASSOCIATION GYMNIQUE	GEVREY CHAMBERTIN	POUTRE 2
48	L'ETELLOISE GYMNASTIQUE	ETEL	SAUT 2
50	CLUB DE GYM LA JEANNE D'ARC	FOURNES EN WEPPE	BARRES 1
51	EFFORT GYMNASTIQUE	MIRECOURT	SAUT 1
78	GYMNASTIQUE RHODANIENNE	CONDRIEU	BARRES 2
125	ASC JA MOUVAUX	MOUVAUX	SOL 2

3ème Horaire

Contrôle des licences : 13 h 35

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 13 h 50

Compétition : 14 h 20 à 16 h 45

			1er agrès
13	AEC LA FARANDOLE DE SORBIERS	SORBIERS	SOL 2
14	ASSOCIATION GYMNIQUE DE ROCHE-LA-	ROCHE-LA-MOLIERE	BARRES 3
19	UNION SPORTIVE VALOGNES	VALOGNES	ENSEMBLES 1
25	JEANNE D'ARC ESTAIROISE	ESTAIRES	POUTRE 2
58	ENTENTE GYMNIQUE DU GUIERS	ENTRE DEUX GUIERS	SAUT 2
59	L'AIGLONNE	SAINTE MENEHOULD	BARRES 2
66	ASSOCIATION SAINT DENIS	ESTREES SAINT DENIS	SAUT 1
70	LA PALAISIEENNE	PALAISEAU	ENSEMBLES 2
91	AVENIR GYMNASTIQUE CHEMILLE	CHEMILLE-EN-ANJOU	POUTRE 1
92	LA SAINT LOUIS DE POISSY	POISSY	SOL 1
98	LA CRAONNAISE	CRAON	BARRES 1

4ème Horaire

Contrôle des licences : 16 h 15

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 16 h 30

Compétition : 17 h à 19 h 25

			1er agrès
7	ELAN SPORTIF LONGUE	LONGUE-JUMELLES	POUTRE 2
63	BAYARD ARGENTAN GYMNASTIQUE	ARGENTAN	ENSEMBLES 1
65	ASCE LA BAULE	LA BAULE ESCOUBLAC	BARRES 3
68	LES ABEILLES	BAILLEUL	ENSEMBLES 2
79	ELAN GYM LES SORINIERES	LES SORINIERES	POUTRE 1
85	CROISIC GYM ENFANTS	LE CROISIC	SOL 2
93	ESPERANCE LE PALAIS	LE PALAIS SUR VIENNE	SAUT 2
101	LA VIGILANTE DE DEUIL	DEUIL LA BARRE	BARRES 2
115	GUYNEMER CIGOGNES BEAULIEU/LAYON	BEAULIEU/LAYON	SOL 1
117	JEUNESSE ATHLETIQUE SANNOIS St GR	SANNOIS St GRATIEN	BARRES 1
122	AVON SPORTIF ET CULTUREL	AVON	SAUT 1

CHAMPIONNAT "F3 AÎNÉES "

TABLE DE SAUT				BARRES ASYMETRIQUES			
510	BIDAULT Jean	Lucé (28)	RA	535	FRANQUET Julien	Bailleul (59)	RA
584	VERNA Martial	Gevrey Chambertin (21)	Sec	572	RIEANT Fabienne	Beaulieu sur Layon (49)	Sec
1er agrès				1er agrès			
6	RICHARD Monique	Entre deux Guiers (38)	F	104	FOURNERET Fabienne	Longeville en Barrois (55)	L
221	FLAMMIER Béatrice	Etel (56)	6	113	NICOLINI Josiane	Briare (45)	L
353	GUILLERMET Valérie-Anne	Le Coteau (42)	2	252	ROYER Gérard	Condrieu (69)	6
331	DEBERNARDI Mathilde	Hermès (60)	2	395	REGALET Marine	Etel (56)	2
2ème agrès				2ème agrès			
249	PLANCHAT Claude	Avon (77)	6	111	MINTOFF Chantal	Sainte Menehould (51)	L
326	CHARLES Cécile	Chalon sur Saône (71)	2	117	TAFFAREL Jean-Pierre	Grenoble (38)	L
397	RENAULT Lionel	Sorbiers (42)	2	389	PLANCHENAU KATIA	Longue-Jumelles (49)	2
402	SPIEGELS Patrick	Mouvoux (59)	2	418	WALKENS Valérie	Marquette Lez Lille (59)	2
3ème agrès				3ème agrès			
359	KOCH Gilles	Montalieu-Vercieu (38)	2	114	PATRIT Sylvie	Le Palais s/Vienne (87)	L
318	BONIZEC Emmanuelle	Vern sur Seiche (35)	2	243	PARISSE Fanny	Gevrey Chambertin (21)	6
321	BRUNON Stéphane	Andrézieu Bouthéon (42)	2	396	REITZER Isabelle	Valognes (50)	2
379	MOTTE Mireille	Les Sorinières (44)	2	355	HAYER Sylvie	Chemillé en Anjou (49)	2
POUTRE				SOL			
526	DIEUDONNE Hélène	Valognes (50)	RA	577	AUBAIN Nelly	Saint Gratien (80)	RA
559	MANOURY Victoire	Argentan (61)	Sec	514	BOUQUET Delphine	Lallaing (59)	Sec
1er agrès				1er agrès			
1	BOULLAY Monique	Palaiseau (91)	F	119	VANDEVOOGHEL Marie-Odile	Estaires (59)	L
214	DECONNINCK Jeanne-Marie	Marquette Lez Lille (59)	6	244	PASQUIER Margaux	Longue-Jumelles (49)	6
416	VILLARD Isabelle	Le Coteau (42)	2	215	DE OLIVEIRA Céline	Chemillé en Anjou (49)	6
387	PIFFARD Julie	Hermès (60)	2	373	PATRY Camille	Landes le Gaulois (41)	2
2ème agrès				2ème agrès			
101	BART Sylvie	Bailleul (59)	L	107	GOMMERAT-PEZET Isabelle	Palaiseau (91)	L
251	RICHER Hélène	La Baule Escoublac (44)	6	235	LEFRANC Valérie	Sainte Menehould (51)	6
330	DANTEC Marie-Lise	Mirecourt (88)	2	410	TORRES Laure	Avon (77)	2
336	DUCHAMP Chantal	Athis de l'Orne (61)	2	585	SIROT Sylane	Craon (53)	1
3ème agrès				3ème agrès			
120	WATELET Nicole	Deuil La Barre (95)	L	207	BONNAUD Nicole	La Baule Escoublac (44)	6
320	BREYMAND Martine	Roche la Molière (42)	2	242	PAQUIER Laura	Longeville en Barrois (55)	6
314	BIDAULT Sylvie	Lucé (28)	2	420	ZORZATO Edith	Estrees St Denis (60)	2
376	MICHALAK Alice	Lallaing (59)	2	550	HERY Anita	Chalon sur Saône (71)	1
4ème agrès				4ème agrès			
365	LE MOAL Edith	Beaulieu sur Layon (49)	2	400	SCHMIT Sarah	Mirecourt (88)	2
337	EQUIS Raymond	Sorbiers (42)	2	540	FOURMY Christine	Lanester (56)	6
322	CARPENTIER Monique	Poissy (78)	2	517	BREGEARD Anand	Contres (41)	1
505	BART Véronique	Le Croisic (44)	1	534	FERRY Monique	Lyon pesd (69)	1
ENSEMBLES				<p>Seuls les juges grisés aux agrès notent le 5ème degré. En cas de défection d'un membre du jury, le club concerné devra OBLIGATOIREMENT : Avertir la Fédération, l'organisateur et Geneviève CARIOU : genevieve.cariou@bbox.fr 06 65 19 97 58</p>			
404	TCHATALIAN Jacqueline	Deuil la Barre (95)	RA				
542	GAY Christine	Condrieu (69)	Sec				
ALIGNEMENT							
357	JEAN Christiane	Entre deux Guiers (38)	2				
539	GARINO Marie	Le Croisic (44)	Ens				
EXECUTION INDIVIDUELLE							
5	REINOSE Anne-Marie	Bruz (35)	FF				
515	BOURSE Fabienne	Candé (49)	Ens				
EXECUTION D'ENSEMBLE							
553	LAMY Géraldine	Paris ndc (75)	Ens				
552	KOCH Florence	Montalieu Vercieu (38)	Ens				

Fédéral 3 Aînées Association N°

Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de Passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
1	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}	
2	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}		
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès. L'ordre ci-dessus n'est pas imposé, il vous sert à faire vos groupes de passage.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Fédéral 3 Aînées Association N°

Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de Passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
1	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}	
2	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}		
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès. L'ordre ci-dessus n'est pas imposé, il vous sert à faire vos groupes de passage.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

F3A**CONTRÔLE LICENCES****N°****Nom de l'association** _____**LISTE DES GYMNASTES** composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

*Les gymnastes nées en 2002 prendront les numéros 13 et 14***LISTE DES ENTRAINEURS**

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 25 Juin 2016

FEDERAL 2 JEUNESSES

LIEU

FLERS - St Sauveur : salle Godard

DIRECTEUR de CONCOURS

Elisabeth JEAN

Joël LECLINCHE

RESPONSABLE des JUGES

Monique BOIRON

TABLEAU de REPARTITION Fédéral 2 Jeuneses (art. 26.8 p 47 PF 2016)

Nombre de gymnastes	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	5 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
8 à 12	1	2	8	4

ORGANISATION MATERIELLE

Temps prévu par rotation : 15 minutes

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
2 Tables de Saut	6	5 min
2 Barres Asymétriques	6	5 min
3 Poutres	6	4 min au 1 ^{er} agrès puis 3 min
3 Sols	6	4 min au 1 ^{er} agrès puis 3 min

1er Horaire

Fédéral 2 Jeunesses

Contrôle des licences : 7 h 20

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 7 h 35

Compétition : 8 h 05 à 10 h 30

			1er agrès
77	SAINT SAUVEUR GYM BOUVRON	BOUVRON	POUTRE 2
78	GYMNASTIQUE RHODANIENNE	CONDRIEU	BARRES 1
81	LES FEUX FOLLETS	VENANSULT	SOL 1
93	ESPERANCE LE PALAIS	LE PALAIS SUR VIENNE	SAUT 1
95	CSC CONCORDIA BRIARE	BRIARE	SAUT 2
114	LES ALGUES	CANDE	SOL 2
118	SIGOULES GYM'S	SIGOULES	ENSEMBLES 1
121	BRUYERES ET ECUREUILS BEAUGEOIS	BAUGE	POUTRE 1
127	GYM THONES VALLEE	THONES	BARRES 2

2ème Horaire

Contrôle des licences : 10 h

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 10 h 15

Compétition : 10 h 45 à 13 h 15

			1er agrès
19	UNION SPORTIVE VALOGNES	VALOGNES	BARRES 2
24	NICOLAITE DE CHAILLOT	PARIS	SAUT 1
27	GYM DE THISE	THISE	BARRES 1
33	L'EVEIL	CHALONS SUR SAONE	SAUT 2
58	ENTENTE GYMNIQUE DU GUIERS	ENTRE DEUX GUIERS	ENSEMBLES 1
68	LES ABEILLES	BAILLEUL	SOL 2
83	EVEIL DE MARANS	MARANS	POUTRE 1
92	LA SAINT LOUIS DE POISSY	POISSY	ENSEMBLES 2
94	GYMNASTIQUE ST JOSEPH	HOENHEIM	SOL 1
113	LYON PATRIOTE ENTRAIN SAINT DENIS (P	LYON	POUTRE 2

3ème Horaire

Contrôle des licences : 13 h 45

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 14 h

Compétition : 14 h 30 à 16 h 45

			1er agrès
29	LA CITA	BESANCON	BARRES 2
30	CLUB GYMNIQUE PLOUFRAGANAIS	PLOUFRAGAN	POUTRE 2
34	LA CHAMPIGNEULLAISE	CHAMPIGNEULLES	SAUT 1
40	LES BLEUETS DE HANCHES	HANCHES	SOL 1
41	LES JEUNES D'ARGENTRE	ARGENTRE DU PLESSIS	SOL 2
42	UNION CHÂBONNAISE	CHÂBONS	POUTRE 1
50	CLUB DE GYM LA JEANNE D'ARC	FOURNES EN WEPPE	SAUT 2
52	JEUNESSE STEPHANOISE GYMNASTIQUE	SAINT ETIENNE DE MONTLUC	ENSEMBLES 1
61	ESPERANCE HERMINE	CAMPBON	BARRES 1

4ème Horaire

Contrôle des licences : 16 h 15

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 16 h 30

Compétition : 17 h à 19 h 15

			1er agrès
1	LUCE SPORT GYM	LUCE	BARRES 1
9	ARMORIQUE	PARIS	POUTRE 1
10	L'ENVOLEE GYMNIQUE ACIGNE	ACIGNE	SOL 2
15	UNION SPORTIVE DE VERN GYMNASTIQUE	VERN SUR SEICHE	SAUT 1
20	ENVOL DE FEURS	FEURS	ENSEMBLES 1
44	ACCRO2GYM	FAVERGES	POUTRE 2
86	LES ENFANTS DU PLESSIS	LANESTER	SAUT 2
99	SCARABEES DE MORANCEZ	MORANCEZ	BARRES 2
124	SAINT PIERRE SPORT	ST PIERRE D'ALBIGNY	SOL 1

Resp onsable juges : Monique BOIRON

Appel des juges : 7 H 05

Début des épreuves : 8 H 05

CHAMPIONNAT "F2 JEUNESSES"							
TABLE DE SAUT				BARRES ASYMETRIQUES			
545	GRAPPY Alain	Le Palais s/Vienne (87)	RA	502	AUDROING Charlotte	Argentré du Plessis (35)	RA
513	BOULAIRE Raymonde	Ploufragan (22)	Sec	521	GAROCHE Loudwine	Acigné (35)	Sec
1er agrès				1er agrès			
109	GROCHULSKA Corinne	Thise (25)	L	237	LEGRAND Catherine	Campbon (44)	6
223	LEFEVRE Eric	Craon (53)	2	213	CRUVEILHER Benoît	Champigneules (54)	6
305	AUGER Laurence	Hanches (28)	2	406	TIREAU Chloé	Argentré du Plessis (35)	2
371	MARTINEZ Ilona	Vern sur Seiche (35)	2	301	AJOUAOU Louiza	Paris Armorique (75)	2
394	PY Jean-Marie	Chalon sur Saône (71)	2	327	CHERON Nathalie	Hanches (28)	2
417	VINTER Francis	Champigneules (54)	2	422	CHARVAT Rosina	Thônes (74)	2
2ème agrès				2ème agrès			
346	GARNIER Martine	Morancez (28)	2	334	DETREZ Thierry	Lyon pesd (69)	2
348	GENDRON Bruno	Paris Domrémy (75)	2	511	BRY Lauryne	Baugé (49)	1
358	JUBEAUX Magali	Bailleul (59)	2	339	FAUVARQUE Marie	Fourmes en Weppes (59)	2
386	PICCOZ Mireille	Saint Pierre d'Albigny (73)	2	350	GILLET Aline	Bouvron (44)	2
384	PERONNAUD Christelle	Venansault (85)	2	341	FOUCHER Nicole	Le Lion d'Angers (49)	2
344	FRITSCH Sylvie	Hoenheim (67)	2	421	BONHOMME Jutta	Paris ndc (75)	2
POUTRE				SOL			
541	GAUTHIER Hélène	Les Sorinières (44)	RA	566	MOUILLARD Charlène	L'Aigle (61)	RA
522	CORBIERE Sylvie	Argentan (61)	Sec	533	FERRAND Sophie	Thurins (69)	Sec
1er agrès				1er agrès			
241	MICOUD Elizabeth	Chabons (38)	6	116	STEPHENSON Véronique	Thise (25)	L
216	DERGNONCOURT Colette	Besançon Cita (25)	6	202	AMISSE Sylvie	St Etienne de Montluc (44)	6
380	MOUTON Martine	Condrieu (69)	2	313	BIDAULT Monique	Lucé (28)	2
581	THOMMEREL Blandine	Marans (17)	1	527	DORELLE Christine	Roche la Molière (42)	1
2ème agrès				2ème agrès			
372	MAZE Cécile	Baugé (49)	2	255	TOGNOL MUNIER Nathalie	St Jean de Brevelay (56)	6
501	AMADIEU Karine	St Etienne de Montluc (44)	1	414	VERNHES Clémentine	Sigoules (24)	2
419	WILZIUS Yolande	Lanester (56)	2	563	MINAYOU Daniella	Grigny (69)	1
583	VEILLE Nathalie	Morancez (28)	2	547	GUIMARD Sophie	Guérande (44)	1
3ème agrès				3ème agrès			
399	ROY Florence	Venansault (85)	2	364	LEGUERN Marine	Paris Armorique (75)	2
570	POINAS Nathalie	Feurs (42)	1	556	LEMAY Sandrine	Sailly sur la Lys (62)	1
412	TREMBLEY Florence	Entre deux Guiers (38)	2	377	MOALLIC Françoise	Lanester (56)	2
512	BOUDIN Malorie	Briare (45)	1	519	VURPILLOT Julie	Hermes (60)	1
ENSEMBLES				Seuls les juges grisés notent le 5ème degré. En cas de défection d'un membre du jury, le club concerné devra OBLIGATOIREMENT : Avertir la Fédération, l'organisateur et Geneviève CARIOU : genevieve.cariou@bbox.fr 06 65 19 97 58			
509	BERTHEREAU Chantal	Landes le Gaulois (41)	RA				
528	DRAPEAU Chloé	Les Herbiers (85)	Sec				
ALIGNEMENT							
564	MOINE Christian	Meursault (21)	Ens				
560	MARTIN Armelle	Bourg en Bresse (01)	Ens				
EXECUTION INDIVIDUELLE							
115	RICCIARDELLI Geneviève	Grenoble (38)	L				
329	CRAMPON Françoise	Campbon (44)	2				
EXECUTION D'ENSEMBLE							
319	BOURSE Pascale	Chabons (38)	Ens				
582	THOMMEREL Flavie	Marans (17)	Ens				

FEUILLE DE REPARTITION DES DEGRES PAR AGRES

Nom de l'Association :N°.....

Fédéral 2 Jeunesses

SAUT

2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré

Nom de l'Association :N°.....

Fédéral 2 Jeunesses

BARRES

2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré

Nom de l'Association :N°.....

Fédéral 2 Jeunesses

POUTRE

2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré

Nom de l'Association :N°.....

Fédéral 2 Jeunesses

SOL

2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré

Veillez remplir les 4 tableaux selon le degré de chaque gymnaste à chaque agrès.
 Vous inscrivez le N° de votre gym dans la case correspondant à chaque agrès (une seule gymnaste par ligne) un maximum de 12 gymnastes. Les cases jaunes sont obligatoires, les cases grises interdites.
 Vous découperez la feuille en 4 pour présenter le tableau au secrétaire d'agrès correspondant.

Fédéral 2 Jeunesses Association N°
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de Passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3
1	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}	
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}			
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}			
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}			
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}			

Inscrire la lettre et le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès. L'ordre ci-dessus n'est pas imposé, il vous sert à faire vos groupes de passage.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Fédéral 2 Jeunesses Association N°
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de Passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3
1	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}	
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}			
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}			
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}			
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}			

Inscrire la lettre et le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès. L'ordre ci-dessus n'est pas imposé, il vous sert à faire vos groupes de passage.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

F2J**CONTRÔLE LICENCES****N°****Nom de l'association** _____

LISTE DES GYMS composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 25 Juin 2016

FEDERAL 3 JEUNESSES

LIEU

FLERS - St Sauveur : salle Mérienne

DIRECTEURS de CONCOURS

Laure GARCIN VEYRET

Elisabeth MORICET

RESPONSABLE des JUGES

Marie France JUNOD

TABLEAU de REPARTITION Fédéral 3 Jeunes (art. 26.8 p 47 PF 2016)

Nombre de gymnastes	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	4 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
8 à 12	4	0	5	8

ORGANISATION MATERIELLE

Temps prévu par rotation : 20 minutes pour 2 équipes

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
3 Tables de Saut	6	5 min
3 Barres	6	7 min au 1 ^{er} agrès puis 6 min
4 Poutres	8	4 min au 1 ^{er} agrès puis 3 min
4 Sols	8	4 min au 1 ^{er} agrès puis 3 min

1er Horaire

Fédéral 3 Jeunesses

Contrôle des licences groupe 1 : 7 h groupe 2 : 7 h 15

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 7 h 30

Compétition : 8 h à 10 h 30

Compétition : 8 h à 10 h 30			1er agrès
39	SENTINELLE DES ALPES de GRENOBLE	GRENOBLE	SOL 1A
43	ASSOCIATION GYMNIQUE	GEVREY CHAMBERTIN	ENSEMBLES 1A
48	L'ETELLOISE GYMNASTIQUE	ETEL	POUTRE 1B
49	CERCLE SAINT LAURENT	WASSELONNE	BARRES 1A
55	LA BOURGUIGNONNE	MEURSAULT	BARRES 1B
63	BAYARD ARGENTAN GYMNASTIQUE	ARGENTAN	SOL 1B
64	GYM DANSE BREVELAISE	SAINTE JEAN BREVELAY	ENSEMBLES 1B
65	ASCE LA BAULE	LA BAULE ESCOUBLAC	SOL 2A
67	St LOUIS GYM	CHAVAGNE EN PAILLERS	SAUT 1B
72	FLEURS DE France	VICHY	SOL 2B
76	SAINTE AUBIN PAYS BLANC	GUERANDE	BARRES 2A
79	ELAN GYM LES SORINIERES	LES SORINIERES	BARRES 2B
84	ETOILE SPORTIVE des MINIMES	CLERMONT-FERRAND	POUTRE 1A
100	UNION GYMNIQUE ARSCAISE	ARSAC	SAUT 1A

2ème Horaire

Contrôle des licences : groupe 1 : 9 h 45 groupe 2 : 10 h

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 10 h 15

Compétition : 10 h 45 à 13 h 25			1er agrès
8	GYM CLUB MONTALIEU	MONTALIEU VERCIEU	SAUT 1A
13	AEC LA FARANDOLE DE SORBIERS	SORBIERS	SOL 1B
14	ASSOCIATION GYMNIQUE DE ROCHE-LA-MO	ROCHE-LA-MOLIERE	BARRES 2A
22	CERCLE SPORTIF St MICHEL	STRASBOURG	ENSEMBLES 1A
23	ETOILE SAINT LEU	SAINTE LEU LA FORET	POUTRE 1B
25	JEANNE D'ARC ESTAIROISE	ESTAIRES	BARRES 1A
28	ENTENTE GYMNIQUE DU FAUCIGNY	LA ROCHE SUR FORON	POUTRE 1A
46	GYM L'AIGLE	L'AIGLE	POUTRE 2B
53	SAINTE MICHEL SPORTS MARQUETTE	MARQUETTE LEZ LILLE	BARRES 2B
59	L'AIGLONNE	SAINTE MENEHOULD	ENSEMBLES 1B
70	LA PALAISIEUNNE	PALaiseau	BARRES 1B
71	DOMREMY	BRUZ	SOL 2A
73	CLUB DE GYMNASTIQUE DE HERMES	HERMES	POUTRE 2A
75	JEANNE D'ARC LA LANDE PATRY	LA LANDE PATRY	SOL 2 B
90	ALERTE SPORTIVE SAINTE ROMAIN EN GAL	SAINTE ROMAIN EN GAL	SOL 1A
120	LA PERSEVERANTE	BOURG EN BRESSE	SAUT 1B

Fédéral 3 Jeunesses (suite)

3ème Horaire

Contrôle des licences : groupe 1 : 13 h 25 groupe 2 : 13 h 40

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 13 h 55

Compétition : 14 h 25 à 17 h 05

			1er agrès
2	VAILLANTES DE LA MARNE	CHÂLONS EN CHAMPAGNE	BARRES 1A
3	U.S.GRIGNY	GRIGNY	POUTRE 1A
4	LA JEUNE GARDE	ARMENTIERES	POUTRE 2B
11	CCA EBERSHEIM	EBERSHEIM	BARRES 2B
12	GROUPE AMICAL SAINTE CECILE	LONGEVILLE EN BAROIS	POUTRE 1B
16	LA FLAMME LANDAISE	LANDES LE GAULOIS	ENSEMBLES 1A
17	FRATERNELLE DES VOLCANS	VOLVIC	SAUT 1A
18	EVEIL DE CONTRES	CONTRES	SOL 1A
21	CLUB OMNISPORTS SOURDEVAL	SOURDEVAL	POUTRE 2A
36	RAYON SPORTIF LIONNAIS	LE LION D ANGERS	SOL 2B
37	GARDE DU VŒU HENNEBOND	HENNEBOND	SOL 2A
38	LES BLEUETS	THURINS	SOL 1B
54	AUDACIEUSE NOTRE DAME DU MAS	FIRMINY	BARRES 2A
60	SPORTING CLUB	SEYSSUEL	ENSEMBLES 1B
125	ASC JA MOUVAUX	MOUVAUX	SAUT 1B
126	POUR LA FRANCE	LA FLOTTE	BARRES 1B

4ème Horaire

Contrôle des licences :groupe 1 : 16 h 20 groupe 2 : 16 h 35

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 16 h 50

Compétition : 17 h 20 à 19 h 20

			1er agrès
107	ETOILE ATHISIENNE	ATHIS DE L'ORNE	BARRES 1A
47	LA DOMREMY GYMNASTIQUE	PARIS	BARRES 1B
105	ALOUETTES GYM	LES HERBIERS	BARRES 2A
98	LA CRAONNAISE	CRAON	BARRES 2B
88	LES ALOUETTES DES CHAMPS	SARCELLES	ENSEMBLES 1A
106	ELAN SPORTIF ET ELFES DE LIMOGES	LIMOGES	ENSEMBLES 1B
87	LES BERGRONNETTES DE L'ESPERANCE	ANCERVILLE	POUTRE 1A
97	ASSOCIATION GYMNIQUE	SAILLY SUR LA LYS	POUTRE 1B
104	GYM PHENIX ANDREZIEUX BOUTHEON	ANDREZIEUX BOUTHEON	SAUT 1A
66	ASSOCIATION SAINT DENIS	ESTREES SAINT DENIS	SAUT 1B
89	NOTRE DAME DES CHAMPS	ANGERS	SOL 1A
109	UNION SPORTIVE ANCENIENNE	ANCENIS	SOL 1B

CHAMPIONNAT "F3 JEUNESSES"							
TABLE DE SAUT				BARRES ASYMETRIQUES			
381	PASQUEAUX Jean-Luc	Saint Leu la Forêt	RA	561	MERIL Emeline	Vern sur Sèche (35)	RA
524	CRANK Angie	Sourdeval (50)	Sec	548	HAUSWALD Romane	Wasselonne (67)	Sec
1er agrès				1er agrès			
227	GRUIER Philippe	Estaires (59)	6	103	CELLIER Sylvette	Angers (49)	L
257	ZIMMERMANN Stéphanie	Strasbourg (67)	6	307	BARBAT Laurent	Clermont-Ferrand (63)	2
310	BAYETTE Patrice	Ancerville (55)	2	304	ADNANE Fatiha	Thurins (69)	2
383	PEREIRA-MARTINS Gabriel	L'Aigle (61)	2	391	POIX Marilyn	La Flotte (17)	2
2ème agrès				2ème agrès			
220	FERAL Mireille	Palaiseau (91)	6	206	BOHEM Joëlle	Wasselonne (67)	6
228	GUESDON Mathilde	Les Herbiers (85)	6	361	LEBEAU Audray	Montalieu Vercieu (38)	2
332	DESCHAMPS Stéphanie	Landes le Gaulois (41)	2	362	LEBOIS Christian	Limoges (87)	2
328	COQUART Mélanie	Arsac (33)	2	523	COSTENOBLE Céline	Fournes en Weppes (59)	1
3ème agrès				3ème agrès			
219	FEAT Katell	Bruz (35)	6	378	MOTTE Coleen	Les Sorinières (44)	2
201	ALBAUT Annick	Sainte Menehould (51)	6	532	FAURE Irène	Sorbiers (42)	1
352	GUEGUEN Marine	Etel (56)	2	369	MARTENOT Sabine	Meursault (21)	2
411	TOUBLANC Stéphanie	Ancenis (44)	2	546	GRIOT Patricia	Saint Leu La Forêt (95)	1
POUTRE				SOL			
555	LAINÉ Miguel	Athis de l'Orne (61)	RA	544	GENTIAL Laure	Firminy (42)	RA
507	BENETAS Flaviana	Strasbourg (67)	Sec	580	TERRISSE Meyline	Volvic (63)	Sec
1er agrès				1er agrès			
253	SALMON Nadine	Ancenis (44)	6	118	VAHRAMIAN Céline	Vichy (03)	L
218	FAVRE-ROCHEX Corinne	La Roche s/Foron (74)	6	250	PUCELLE Joëlle	La Baule Escoublac (44)	6
303	ADAMO Nadine	St Romain en Gal (69)	2	363	LEGER Karine	Faverges (74)	2
315	BILGER Myriam	Ebersheim (67)	2	367	LOOS Evelyne	Ebersheim (67)	2
2ème agrès				2ème agrès			
236	LEGER Nicole	Châlons en Champagne (51)	6	226	GRES Ariane	Seyssuel (38)	6
203	BAYLE Marie-Claude	Andrézieu Bouthéon (42)	6	366	LEPERCQ Isabelle	Mouvoux (59)	2
317	BON Evelie	Grenoble (38)	2	408	TORCHE Denise	Bourg en Bresse (01)	2
343	FRANCOIS Anne-Marie	Saint-Denis (93)	2	506	BAYETTE Adeline	Ancerville (55)	1
3ème agrès				3ème agrès			
212	COQUELET Pascal	Vichy (03)	6	224	GENTIAL Marie-Dominique	Firminy (42)	6
316	BOISADAM Catherine	Sourdeval (50)	2	360	LADIRAY Catherine	Châlons en Champagne (51)	2
390	POIROT Aurélie	Longeville en Barrois (55)	2	323	CARROUE Martine	Volvic (63)	2
385	PETIT Suzy	Le Palais sur Vienne (87)	2	309	BAUDRY Alexandra	Hennebont (56)	2
4ème agrès				4ème agrès			
351	GODIN Christine	Grigny (91)	2	392	PORCU Chantal	Limoges (87)	2
388	PLAIS Nathalie	Gevrey Chambertin (21)	2	398	RIVIERE Chrystelle	Guérande (44)	2
347	GAUGAIN Alberte	Angers (49)	2	312	BERTHEREAU Marie	Contres (41)	2
407	THEERLYNCK Jade	Sailly sur l Lys (62)	2	503	AUGEZ Corinne	Armentières (59)	1
ENSEMBLES				<p align="center">En cas de défection d'un membre du jury, le club concerné devra OBLIGATOIREMENT :</p> <p>Avertir la Fédération, l'organisateur et Geneviève CARIOU : genevieve.cariou@bbox.fr 06 65 19 97 58.</p>			
578	SIMON Marina	Chavagne en Paillers (85)	RA				
549	HERVE Séverine	Candé (49)	Sec				
ALIGNEMENT							
568	NUNEZ Christel	Seyssuel (38)	Ens				
520	COIC Léna	Acigné (35)	Ens				
EXECUTION INDIVIDUELLE							
239	MICHELET Anne	Paris Dominique (75)	6				
333	DELFORGE Jeanne-Marie	Marquette Lez Lille (59)	2				
EXECUTION D'ENSEMBLE							
234	JOLY Maryvonne	Roche la Molière (42)	6				
324	CELESTE Catherine	Sarcelles (95)	2				

FEUILLE DE REPARTITION DES DEGRES PAR AGRES

Nom de l'Association :N°.....

Fédéral 3 Jeunesses SAUT

2ème degré	3ème degré	4ème degré

Nom de l'Association :N°.....

Fédéral 3 Jeunesses BARRES

2ème degré	3ème degré	4ème degré

Nom de l'Association :N°.....

Fédéral 3 Jeunesses POUTRE

2ème degré	3ème degré	4ème degré

Nom de l'Association :N°.....

Fédéral 3 Jeunesses SOL

2ème degré	3ème degré	4ème degré

Veillez remplir les 4 tableaux selon le degré de chaque gymnaste à chaque agrès.
Vous inscrivez le N° de votre gym dans la case correspondant à chaque agrès (une seule gymnaste par ligne) un maximum de 12 gymnastes. Les cases jaunes sont obligatoires, les cases grises interdites.
 Vous découperez la feuille en 4 pour présenter le tableau au secrétaire d'agrès correspondant.

Fédéral 3 Jeunesses Association N°..... et N° passage.....

Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de Passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				

Inscrire la lettre et le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès. L'ordre ci-dessus n'est pas imposé, il vous sert à faire vos groupes de passage. Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Fédéral 3 Jeunesses Association N°..... et N° passage.....

Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de Passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				

Inscrire la lettre et le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès. L'ordre ci-dessus n'est pas imposé, il vous sert à faire vos groupes de passage. Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

F3J**CONTRÔLE LICENCES****N°****Nom de l'association** _____

LISTE DES GYMS composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 25 Juin 2016

PROGRAMME DU DIMANCHE

- 10 h Accueil de toutes les associations sur le Champ de Foire (FLERS)
- 10 h 15 Défilé
- 11 h Rassemblement des jeunes sur la pelouse du parc du Château de Flers
- 12 h Pique nique géant sur la pelouse du château pour les gymnastes et repas officiel des juges à la Lande Patry
- 14 h Festival sur le stade Jean Hazé

PROGRAMME DU FESTIVAL

- ∞ Défilé des drapeaux des associations
- ∞ Défilé et présentation des associations
- ∞ Entrée des juges
- ∞ Entrée des gymnastes de l'organisation
- ∞ Entrée des bénévoles
- ∞ Entrée des trophées fédéraux
- ∞ Mot du Président général de la FSCF
- ∞ Palmarès Mouvement d'ensemble Aînées
 - Aînées F2
 - Aînées F3
- ∞ Mouvement d'ensemble Aînées
- ∞ Palmarès par catégorie Aînées F2 et F3
- ∞ Transmission du témoin de Flers à
- ∞ Palmarès Mouvement d'ensemble Jeunesses
 - Jeunesses F2
 - Jeunesses F3
- ∞ Mouvement d'ensemble Jeunesses
- ∞ Palmarès par catégorie Jeunesses F2 et F3
- ∞ Défilé des championnes
- ∞ Mouvement d'ensemble Jeunesses (bis)

CONSIGNES POUR LE DIMANCHE

TENUE des ENTRAINEURS :

Pour tout le weekend, SURVÊTEMENT complet aux couleurs de leur association ou tee-shirt ou débardeur blancs ou aux couleurs de l'Association et pantalon de survêtement (corsaire autorisé pour les monitrices), chaussures à dominante blanche (voir tenue des moniteurs et monitrices : art 5.3 du PF 2016).

Pour le Festival, les entraîneurs n'entrent sur le stade que s'ils sont en tenue réglementaire et **sans** gros sac.

TENUE des GYMNASTES :

Défilé et Rassemblement des jeunes :

- Justaucorps + survêtement du club ou justaucorps + corsaire/short.
- Casquette ou foulard (forme et couleur uniformes)
- Chaussons blancs ou chaussures blanches légères.

Festival

- Justaucorps
- Casquette ou foulard (forme et couleur uniformes)
- Chaussons blancs ou chaussures blanches légères. Si les chaussures ne sont pas conformes, les filles rentreront pieds nus sur le stade pour le festival.

PANCARTE et DRAPEAU

Chaque Association doit avoir **son drapeau et sa pancarte**. Les associations **défilent** dans la ville avec leur drapeau et leur pancarte, pour le **festival**, tous les drapeaux entrent ensemble et chaque association entre sur le stade avec sa pancarte.

PANCARTE

Elle doit être sur fond blanc, propre et lisible et mentionner :

- le nom du CLUB en entier
- la ville et le département en LETTRES

Pour les nouvelles Associations, les normes demandées sont :

- largeur 70 cm
- hauteur 35 cm
- longueur du manche +/-1m50

RECOMMANDATIONS aux ENTRAINEURS

La présence de toutes les équipes est indispensable le Dimanche matin. (Article 5 page 10)

Vous êtes un exemple pour vos gymnastes. Votre attitude et votre motivation pour les différentes manifestations seront le fruit de l'image qu'elles donneront de la Fédération :

Toute attitude et comportement jugés incorrects et persistants malgré un avertissement de la part d'un membre de la CNGF, entraînera le déclassement de l'équipe.

Pour toutes les manifestations :

- respecter l'horaire, être attentif aux consignes des membres de la CNGF et de l'organisation.
- participer activement en ayant du RESPECT à l'égard d'un moment qui est à l'image de notre identité et qui réunit tout le monde à travers la joie d'être ensemble.

Pendant toute la durée du festival, suivre les consignes données au micro et les instructions des Membres de la C.N.G.F. qui sont responsables du bon déroulement de celui-ci, nous vous en remercions par avance.

CONSIGNES POUR LE DEFILE

10 h RASSEMBLEMENT de toutes les associations sur le champ de foire avec pancarte et drapeau.

10 h 15 Départ du défilé sous la direction de la CNGF encadré par l'organisateur. Chaque équipe défile en 2 lignes de 5 gymnastes, le drapeau et la pancarte se placent en avant de l'association. Les entraîneurs peuvent se mettre dans le défilé s'ils sont en tenue.

CONSIGNES POUR LE FESTIVAL

13 h 30 RASSEMBLEMENT sur le stade annexe à la sortie du parc du Château, dès que vous arrivez sur le stade (les tribunes sont alors en face de vous) Les drapeaux se rassemblent tous à l'entrée du stade.

14 h Début du festival

DEFILE SUR LE STADE :

- Pancarte en avant de l'association tournée vers les tribunes pour que l'animateur puisse lire le contenu de la pancarte
- Gymnastes par vague de 5 : entraîneurs sur une dernière vague

ORDRE DU DEFILE

- Les drapeaux de toutes les associations
- Les associations
- Les Juges
- Les organisateurs
- Les trophées fédéraux

NOTA : les Jeunesses effectueront 2 fois le mouvement d'ensemble.

Les 3 premières équipes classées au mouvement d'ensemble de chaque catégorie seront récompensées sur le podium des ensembles.

Après proclamation du podium des mouvements d'ensemble, Les équipes classées 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} au mouvement d'ensemble se placent en 2 lignes derrière le podium sur les points prévus à cet effet, pour les mettre en valeur pour le public et dans l'ordre ci dessous.

3^{ème} F3A – 2^{ème} F3A – 1^{ère} F3A – 1^{ère} F2A – 2^{ème} F2A – 3^{ème} F2A

Podium

3^{ème} F3J – 2^{ème} F3J – 1^{ère} F3J – 1^{ère} F2J – 2^{ème} F2J – 3^{ème} F2J

Podium

Les équipes classées 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} dans chaque catégorie, ainsi que les podiums du mouvement d'ensemble se rassemblent dès la fin du palmarès Jeunesses pour le tour d'honneur des Championnes.

Défilé des championnes : avec pancarte, drapeau et récompenses

A la fin de la proclamation des résultats des jeunesses, le défilé des championnes se met rapidement en place dans l'ordre ci-dessous à gauche des tribunes quand on regarde ces dernières :

En tête , Fédéral 2 Aînées 1^{ère} -2^{ème} -3^{ème}

Puis.....

Mouvement d'ensemble Fédéral 2 Aînées 1^{ère} -2^{ème} -3^{ème}

Fédéral 3 Aînées 1^{ère} -2^{ème} -3^{ème}

Mouvement d'ensemble Fédéral 3 Aînées 1^{ère} -2^{ème} -3^{ème}

Fédéral 2 Jeunesses 1^{ère} -2^{ème} -3^{ème}

Mouvement d'ensemble Fédéral 2 Jeunesses 1^{ère} -2^{ème} -3^{ème}

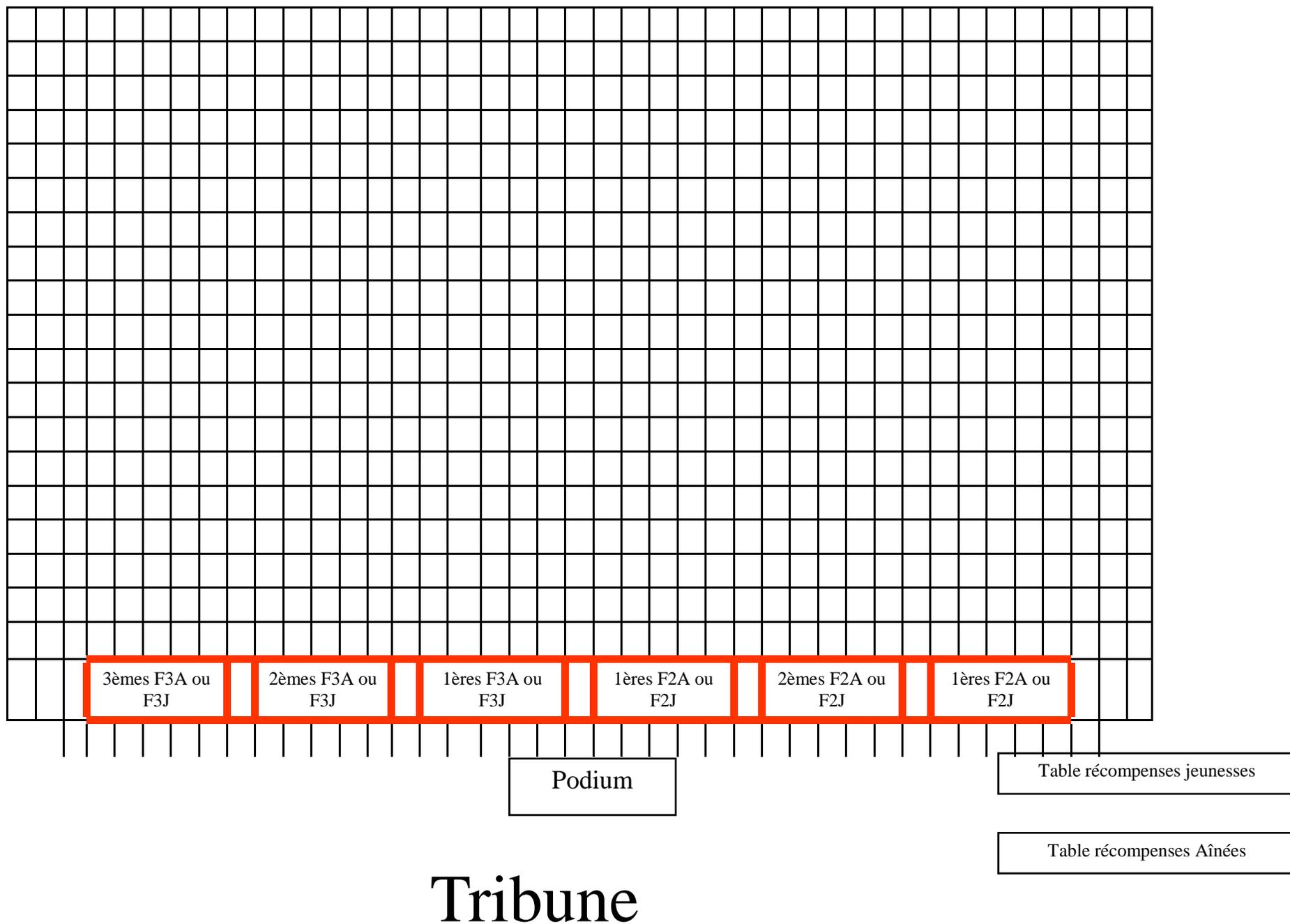
Fédéral 3 Jeunesses 1^{ère} -2^{ème} -3^{ème}

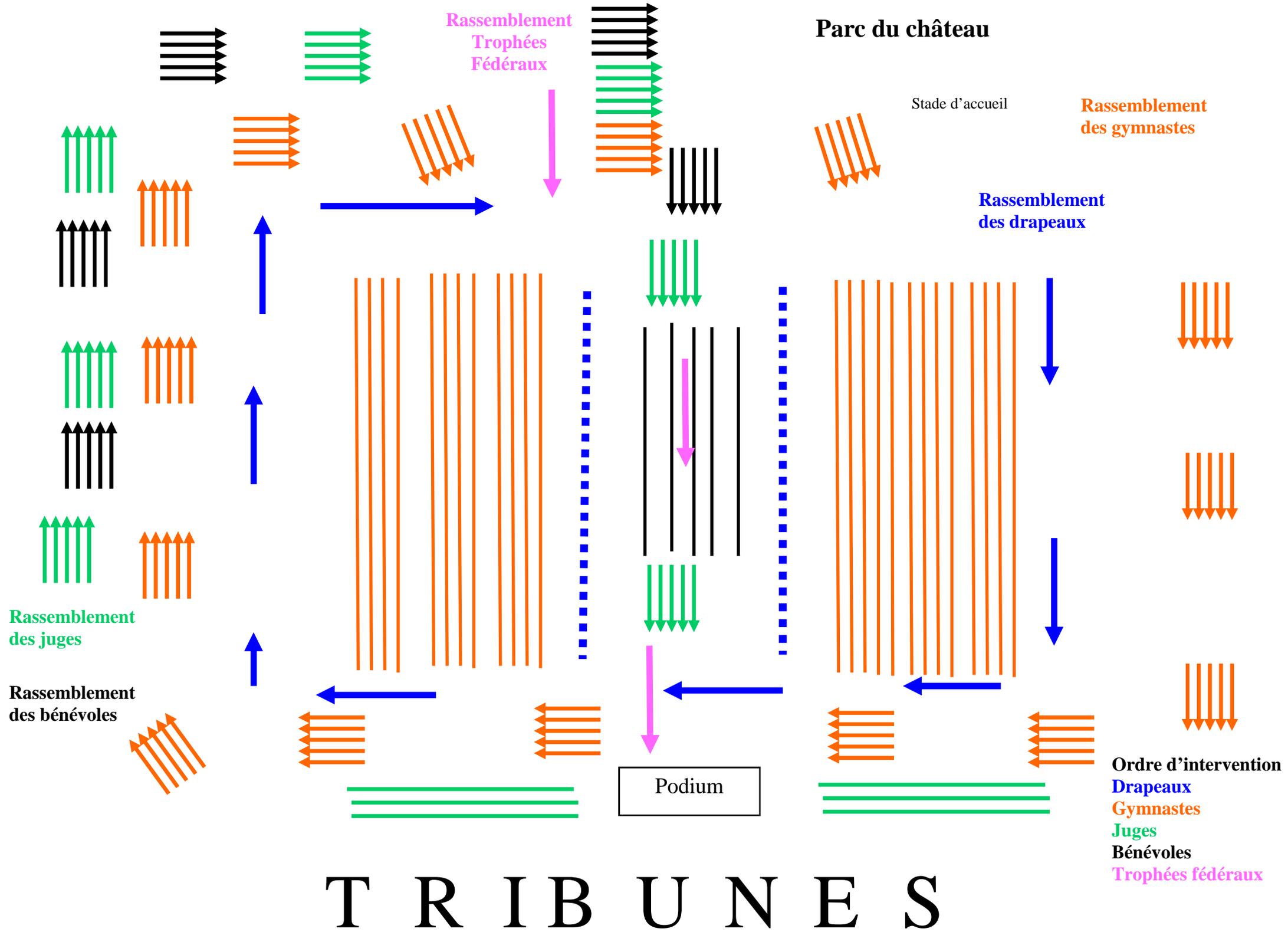
Mouvement d'ensemble Fédéral 3 Jeunesses 1^{ère} -2^{ème} -3^{ème}

Les coupes et les licences ne seront remises qu'à partir de 16 h dans une salle prévue à cet effet.

Le palmarès ne sera pas distribué sous forme papier. Il sera affiché tout autour du stade dès 16 h et consultable sur le site de la FSCF dès la fin du Festival.

Plan Stade placement des **Championnes mouvement d'ensemble**





Révéler la passion qui vous anime !



Fédération Sportive et Culturelle de France ■ 22, rue Oberkampf ■ 75011 Paris
T +33(0) 1 43 38 50 57 ■ F +33(0) 1 43 14 06 65 ■ fscf@fscf.asso.fr ■ www.fscf.asso.fr